



Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

8555^e séance

Mercredi 19 juin 2019, à 15 h 30

New York

Provisoire

Président : M. Alotaibi (Koweït)

Membres :

Afrique du Sud	M. Mabhongo
Allemagne	M. Schulz
Belgique	M ^{me} Van Vlierberge
Chine	M. Ma Zhaoxu
Côte d'Ivoire	M. Ipo
États-Unis d'Amérique	M. Hunter
Fédération de Russie	M. Safronkov
France	M ^{me} Gueguen
Guinée équatoriale	M. Sipaco Ribala
Indonésie	M. Syihab
Pérou	M. Duclos
Pologne	M. Lewicki
République dominicaine	M ^{me} Batista Díaz
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Pierce

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2019/493)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 30.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2019/493)

Le Président (*parle en arabe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Afghanistan, de l'Australie, du Canada, de l'Inde, de l'Italie, du Japon, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de l'Ouzbékistan, du Pakistan, de la République islamique d'Iran, du Tadjikistan et de la Turquie, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes appelées à présenter un exposé à participer à la présente séance : M. Tadamichi Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, et M^{me} Sima Samar, Présidente de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. João Vale de Almeida, Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2019/493, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

Je donne maintenant la parole à M. Yamamoto.

M. Yamamoto (*parle en anglais*) : Il y a un an, les Afghans ont, fait sans précédent, célébré l'Eïd dans le cadre d'un cessez-le-feu de trois jours décrété dans tout le pays. Ces moments de célébration pacifique leur ont donné un aperçu de ce qu'est une vie sans conflit et leur ont permis de diriger leur regard vers un avenir plus pacifique. Mais les 12 mois qui ont suivi ont également montré combien était ardue la voie qui mène à la paix.

Malheureusement, le cessez-le-feu n'a pas été décrété pour l'Eïd cette année. Pourtant, les bases jetées au cours de l'année dernière n'ont pas été perdues. Il y a six

semaines, des milliers de personnes se sont rencontrées à la *jirga* consultative de paix pour échanger les idées sur la paix. Des mouvements locaux ont continué de marcher pour la paix. Mais avant de parler plus avant de ces progrès, je voudrais tout d'abord informer le Conseil des préparatifs en cours pour l'élection présidentielle.

L'élection présidentielle prévue le 28 septembre sera un moment crucial pour réaffirmer la légitimité de la structure politique démocratique de l'Afghanistan. Les citoyens afghans ont manifesté leur volonté résolue de choisir leurs dirigeants politiques par le biais d'élections, malgré les menaces et des conditions de sécurité difficiles. Les organismes de gestion des élections, les institutions publiques,

les responsables politiques, les candidats et les partenaires internationaux leur doivent d'organiser des élections crédibles et dans les délais et d'accepter les résultats de ce processus.

La décision de la Commission électorale indépendante de donner la priorité à la tenue de l'élection présidentielle le 28 septembre a donné une clarté fort nécessaire au calendrier électoral. Toutefois, les délais restent très serrés. D'importants problèmes opérationnels et techniques doivent être surmontés afin de pouvoir organiser des élections crédibles à la date prévue. La Commission a accompli d'importants progrès ces dernières semaines : le plan opérationnel et le budget ont été finalisés, et le processus d'inscription électorale complémentaire a commencé dans tout le pays, outre l'inscription complète des électeurs dans la province de Ghazni. Mais, après les élections législatives très controversées de l'année dernière et le renvoi consécutif de tous les commissaires électoraux, la tâche la plus redoutable pour les nouveaux organes de gestion des élections est de regagner la confiance du public. La Commission doit démontrer qu'elle peut faire face aux problèmes qui ont entaché les élections parlementaires et intégrer les enseignements tirés de l'expérience dans les préparatifs de la prochaine élection. Ces préparatifs doivent inclure une amélioration des procédures de publication en temps voulu des listes électorales, la formation des agents électoraux, une campagne plus solide d'information et de sensibilisation des électeurs, et le déploiement en temps voulu de la technologie électorale.

L'ONU travaille avec la Commission électorale indépendante et la Commission du contentieux électoral sur tous les aspects des préparatifs des élections, avec plus de 170 membres du personnel locaux et internationaux,

parmi lesquels quatre commissaires internationaux sans droit de vote, deux pour la Commission électorale indépendante et deux pour la Commission du contentieux électoral, qui aident directement les Commissions dans leur tâche.

Les enjeux politiques sont importants, et la compétition est intense. C'est à tous les acteurs politiques, y compris les candidats à la présidence, ainsi qu'aux services de sécurité et aux institutions publiques, qu'il incombe de veiller à ce que l'élection soit disputée à armes égales. Je rappelle à tous les candidats et à leurs partisans le code de conduite qu'ils ont signé lorsqu'ils ont déposé leurs dossiers de candidature. Je demande aussi à tous les acteurs de faire preuve de retenue, de respecter les institutions de l'État, surtout la Commission électorale indépendante et la Commission du contentieux électoral, et de s'abstenir de tout acte qui pourrait donner à un quelconque candidat un avantage indu.

Comme mes prédécesseurs dans cette enceinte l'ont souligné avant la tenue des précédentes élections, tous les candidats doivent avoir un accès égal aux ressources de l'État. De même, les représentants du Gouvernement doivent respecter le principe de non-ingérence et s'abstenir d'utiliser leur position ou leurs ressources pour appuyer un candidat en particulier. Ces travaux préparatoires essentiels sur le plan politique doivent être accomplis maintenant afin de garantir que le scrutin soit crédible et les résultats acceptés. L'Afghanistan ne peut se permettre une crise post-électorale remplie de litiges et prolongée qui pourrait déboucher sur une présidence dotée d'une fragile légitimité nationale. Cela pourrait également nuire à la capacité du nouveau Président de rassembler les Afghans dans le cadre d'un processus de paix sérieux et représentatif.

Aujourd'hui, les Afghans et leurs partenaires internationaux centrent plus que jamais leur attention sur la nécessité de parvenir à un règlement négocié. Il ne faut pas que cette dynamique s'affaiblisse. Des pourparlers directs entre les États-Unis et les Taliban se poursuivent, avec un large appui international. L'Afghanistan et certains de ses partenaires internationaux, en particulier l'Allemagne et le Qatar, préparent un dialogue intra-afghan qui rassemblerait les voix de personnes représentant un large éventail de la société. Certains acteurs afghans éminents ont déjà eu l'occasion de procéder à un échange de vues avec les représentants des Taliban à Moscou, à la fin de mai. Tous ces efforts doivent être dirigés vers un objectif

commun : l'ouverture de négociations officielles entre le Gouvernement afghan et les Taliban en vue de parvenir à un accord de paix.

Je suis encouragé par les signes de consultations accrues entre les pays qui mènent ces initiatives en appui à un règlement politique. Le message commun adressé aux Taliban est clair : venez à la table des négociations et négociez directement avec le Gouvernement Afghan. J'appelle tous les pays qui ont des contacts directs avec les Taliban, ou qui exercent une influence sur eux, à redoubler d'efforts pour parvenir à cet objectif. Mais, en définitive, rien ne saurait remplacer l'appropriation et la promotion par le peuple afghan de son dialogue inclusif aux fins d'un processus de paix. Le Gouvernement et les dirigeants politiques doivent favoriser le consensus et négocier des arrangements structurés pour représenter effectivement les intérêts de tous les Afghans dans leur dialogue avec les Taliban. La préparation de l'élection présidentielle ne doit pas détourner leur attention de ce travail nécessaire.

La recherche de la paix est au premier plan de l'action de l'ONU en Afghanistan. Nous travaillons sur un large éventail d'initiatives pour aider à créer des conditions propices à la paix, allant de l'appui aux organisations locales afghanes et au dialogue avec toutes les parties concernées, y compris les Taliban, à l'organisation de débats au nom de la communauté internationale. Nous savons par expérience que même si un accord de paix global est conclu, sa mise en œuvre peut être entravée par des conflits locaux non réglés qui risquent de causer une escalade. La MANUA travaille avec les communautés locales pour appuyer et renforcer leurs propres mécanismes de médiation afin qu'elles puissent régler seules leurs conflits. À titre d'exemple, un différend qui dure depuis 50 ans entre deux tribus du Nangarhar au sujet des ressources en eau a été réglé grâce à une médiation locale appuyée par la MANUA. Les femmes ont joué un rôle important s'agissant de jeter des passerelles entre les communautés. De telles initiatives sont essentielles en contrepartie aux efforts mondiaux et régionaux, où l'avantage comparatif de l'ONU en matière d'impartialité est particulièrement important.

Seul un processus de paix inclusif impliquant toutes les personnes touchées par le conflit – y compris les femmes, les jeunes, les victimes, les dirigeants d'entreprise et les chefs religieux – peut conduire à une paix durable. La société afghane devra faire face à de nombreuses questions difficiles dans un processus de paix, et les enjeux sont multiples : préservation des acquis

des 18 dernières années; rôle des femmes; application du principe de responsabilité; et manière de réintégrer les anciens combattants. L'ONU se tient prête à aider les Afghans à résoudre les problèmes fondamentaux qui traversent le tissu social. Elle est également résolue à donner priorité aux progrès dans le domaine des femmes et de la paix et de la sécurité, qui est très important. Nous savons par expérience que c'est le meilleur et le seul moyen de parvenir à un accord de paix durable, et il reste beaucoup à faire à cet égard.

Le peuple afghan a le plus à gagner de la fin du conflit. Mais c'est aussi lui qui continue de perdre le plus. Des civils afghans perdent la vie, des enfants ne peuvent pas aller à l'école, et des personnes sont empêchées d'accomplir leur potentiel économique. Rien qu'au cours du premier trimestre de cette année, près de 1 800 civils afghans ont été tués ou blessés – soit un nombre inférieur à celui enregistré au cours des trimestres précédents, mais encore beaucoup trop élevé. Je voudrais souligner qu'il est scandaleux que des éléments antigouvernementaux prennent délibérément pour cible des civils. Il s'agit là d'un crime de guerre qui doit cesser. Je suis également préoccupé par l'augmentation des dommages causés aux civils par les perquisitions, ainsi que par les violations des droits de l'homme qui les accompagnent. Je réaffirme la nécessité d'une plus grande transparence et responsabilisation en ce qui concerne ces perquisitions.

Les répercussions du conflit sur les enfants sont particulièrement alarmantes. Les attaques contre les écoles ont presque triplé entre 2017 et 2018. De nouvelles écoles ont été fermées à cause de l'insécurité, laissant près d'un demi-million d'enfants dans l'impossibilité d'exercer leur droit à l'éducation. Les écoles utilisées pour l'inscription des électeurs et comme centres de vote seront exposés à des risques accrus au cours de la proche période électorale. J'exhorte tous les éléments antigouvernementaux à veiller à ce que les écoles et les établissements de santé utilisés pendant les élections restent protégés contre les attaques, et les parties au conflit à prendre les mesures nécessaires pour réduire l'impact du conflit sur les enfants et l'éducation.

Nous ne devons pas oublier que 80 % de la population du pays vit avec moins de 1,25 dollar par jour et dans des conditions extrêmement précaires marquées par les changements climatiques et la guerre. L'impact de la sécheresse de l'année dernière se fait encore sentir aujourd'hui : jusqu'à 10 millions de personnes se trouvent en situation d'insécurité alimentaire. Les déplacements

internes restent importants, la cause principale étant cette année les combats entre les Taliban et l'État islamique d'Iraq et du Levant-province du Khorassan. Je sais gré à tous les donateurs qui ont déjà généreusement contribué cette année au financement des programmes humanitaires. Toutefois, ces programmes demeurent sous-financés à hauteur de 23 %, et je demande à nouveau l'appui du Conseil pour relancer leur financement.

Le potentiel économique de l'Afghanistan est immense, mais il reste inexploité en raison du conflit. L'État a progressé dans la lutte contre la corruption et les réformes du secteur public. Les partenaires de développement ont commencé à voir au-delà des besoins immédiats, et explorent actuellement les modalités de l'aide au développement dans le contexte de l'après-règlement. Mais cet important travail ne peut porter ses fruits que si un règlement est atteint. Le chemin vers la paix est encore long, mais avec notre soutien unanime à la pleine appropriation du processus de paix par l'Afghanistan, j'ai bon espoir que nous allons dans la bonne direction.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie M. Yamamoto pour son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Samar.

M^{me} Samar (*parle en anglais*) : C'est un plaisir de présenter de nouveau au Conseil de sécurité un exposé sur l'Afghanistan. Je tiens à remercier le Conseil d'appuyer les efforts en faveur de la paix, de la sécurité et des droits de l'homme en Afghanistan. Je remercie également l'Allemagne et les autres membres qui ont facilité la tenue de cet exposé.

Après 18 ans de coopération et d'appui de la communauté internationale, l'Afghanistan entre dans une étape très importante de son histoire. L'espoir et l'optimisme quant à la promotion et la protection des droits de l'homme et de la dignité humaine n'ont jamais été aussi grands. Dans le même temps, la crainte de revenir à l'époque où les Afghans, en particulier les femmes et les minorités, étaient privés de leurs droits et libertés n'a jamais été aussi grande. Les pourparlers avec les Taliban ont déclenché à l'échelle nationale un vaste débat sur l'instauration d'une paix durable. Le peuple demande que les résultats des pourparlers soient conformes aux droits de l'homme et aux normes et valeurs propres à une société démocratique et libre. Les pourparlers ont suscité des préoccupations quant à l'engagement des parties à préserver les progrès de

l'Afghanistan relatifs aux droits de l'homme, à la liberté, à la démocratie et au développement économique.

Cette année, la Commission afghane indépendante des droits de l'homme a lancé une enquête nationale sur les femmes, la paix et la sécurité afin de faire entendre la voix des femmes et leurs attentes concernant l'éventuel accord de paix. L'enquête, qui couvrait 30 provinces et comprenait des audiences publiques, des groupes de discussion et des sondages auprès de plus de 3 400 femmes, représentait un effort honnête visant à faire participer les femmes à l'instauration de la paix et de la sécurité. Les résultats de l'enquête ont montré que les femmes afghanes, qui souhaitent voir une paix durable s'installer, participer au processus de paix et pouvoir exprimer leurs points de vue et leurs revendications, comprenaient parfaitement la situation.

Des femmes de tout le pays ont souligné l'importance de préserver la déclaration des droits figurant dans notre Constitution, et exigé que les droits des femmes, les droits de l'homme et la démocratie ne soient pas remis en question ou inscrits à l'ordre du jour en tant que point à négocier durant tout débat politique. Les femmes ont également souligné la nécessité d'établir les responsabilités, d'instaurer la justice sociale et de mettre fin à la culture de l'impunité. Elles ont exigé que toutes les parties fassent preuve d'une ferme volonté de paix et qu'elles s'engagent à respecter les normes et valeurs de la démocratie et des droits de l'homme. Les femmes afghanes ont accueilli avec gratitude les propos que le Représentant spécial du Secrétaire général a tenus à l'appui du rôle des femmes dans les domaines de la paix et de la sécurité lors des manifestations conjointes qui ont eu lieu dans les provinces de Helmand, Kandahar et Konduz.

Je voudrais profiter de la tribune dont je dispose aujourd'hui pour appeler à manifester un engagement global et soutenu et une volonté politique forte qui permettront aux femmes de continuer à progresser et à réussir. En plus d'une discrimination systématique et historique, les femmes doivent surmonter les obstacles que recèle une société traditionnelle et conservatrice. Je demande à la communauté internationale d'apporter un appui de long terme à la promotion de l'égalité des genres, au profit d'une paix et d'un développement durables.

L'Afghanistan est en conflit. Au fil de 41 années, la population a connu un gouvernement d'extrême gauche, avec le Parti démocratique populaire afghan, et d'extrême droite, avec les Taliban. Les Afghans ont

vu leurs proches être assassinés ou disparaître, et leurs foyers être détruits. Ils ont été contraints de devenir des déplacés ou des réfugiés. Leurs droits et libertés ont été violés par les régimes en place, sans que ces victimes ne bénéficient de l'établissement des responsabilités ou de l'instauration de la justice. Ce sont les femmes et les autres groupes vulnérables qui ont le plus souffert. La population n'a eu aucun rôle à jouer dans le choix de son gouvernement. Après la chute du régime taliban, nous avons constaté certains progrès en matière de promotion, de protection et de réalisation des droits de l'homme. Parmi ces progrès figurent la réforme des lois, conformément aux conventions internationales relatives aux droits de l'homme, des avancées en matière de lutte contre la torture, et la concrétisation des droits politiques, civils, économiques et sociaux de tous les citoyens.

Malheureusement, la poursuite du conflit et de l'insécurité, associée à l'intensification des attaques contre les civils, les sites civils, les mosquées et les groupes religieux minoritaires a fait un grand nombre de victimes civiles et de déplacés. L'an dernier, on a recensé 11 212 victimes civiles, soit une augmentation de 19 %. Les Taliban et l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL) restent les principaux responsables de victimes civiles; dans certains cas, les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes et leurs partenaires internationaux sont également impliqués.

Il faut mettre en place un mécanisme pour panser les blessures des victimes et apaiser leur souffrance. Il nous faut nous doter d'institutions et de mesures robustes pour prévenir la récurrence de la violence et des violations flagrantes des droits de l'homme. Le développement économique est indispensable pour faciliter et maintenir la paix à long terme. Il est impératif d'ouvrir des horizons économiques qui profitent aux femmes, aux jeunes et aux pauvres, et ce, sans discrimination. La prospérité et le bien-être des femmes et des pauvres sont des conditions nécessaires à une paix et une stabilité durables.

Il est également crucial pour la stabilité et la sécurité que l'Afghanistan progresse sur la voie d'élections libres et régulières. L'élection présidentielle doit avoir lieu en septembre. Il est très important pour la légitimité de l'élection que tous les candidats, les partis politiques et la société civile s'engagent à surveiller, observer et faciliter la tenue d'une élection libre et régulière, et coopèrent à cette fin. Je voudrais également appeler le Gouvernement et la communauté internationale à appuyer des élections

libres et régulières en s'abstenant de toute interférence, en préservant la sûreté et la sécurité des électeurs et en apportant leur appui financier à un programme de sensibilisation civique. Je suis heureuse de pouvoir dire que la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, avec l'appui de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, surveillera le respect des droits politiques par le biais du dispositif des droits de l'homme. La Commission continuera à vérifier le respect des droits à la liberté d'expression, d'association et de circulation, ainsi qu'à suivre de près le respect des quatre principes que sont l'impartialité, la non-ingérence, la non-intimidation et la non-discrimination.

La torture est une violation grave des droits de l'homme et ne doit être autorisée en aucune circonstance – quels qu'en soient les auteurs ou les victimes. Les forces spéciales afghanes ont récemment délivré plusieurs centaines de prisonniers détenus par les Taliban. Des rapports montrent que les Taliban se livrent systématiquement à la torture, à la maltraitance ou au meurtre des détenus et prisonniers. Je condamne la torture. Les auteurs d'actes de torture doivent être amenés à en répondre. Malgré la baisse du nombre de cas de torture recensés dans les centres de détention gérés par le Gouvernement, nous demeurons préoccupés par la situation et par l'absence de responsabilisation à cet égard.

La société civile et les défenseurs des droits de l'homme jouent un rôle important pour promouvoir et défendre les droits de l'homme, encourager la démocratie et demander des comptes à l'État. Ils se heurtent à des défis considérables, notamment en matière de sécurité et de réduction de l'espace dont disposent leurs activités et programmes. L'appui à la société civile et aux défenseurs des droits de l'homme doit être en place et soutenu.

Je voudrais également informer le Conseil de la situation en matière de justice, de responsabilisation, d'état de droit et de lutte contre la corruption. En dépit de certaines améliorations, la situation manque encore de volonté politique, d'investissements, de renforcement des capacités et de sensibilisation du public. Faire en sorte que les auteurs de violations des droits de l'homme, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité répondent de leurs actes s'est révélé difficile pour nos institutions judiciaires nationales. La décision de la Cour pénale internationale d'ouvrir une enquête sur la situation en Afghanistan avait suscité un certain espoir l'an dernier, mais cet espoir s'est dissipé lorsque la Chambre préliminaire a rejeté la demande d'enquête

de la Procureure. Il est essentiel de mettre fin à la culture de l'impunité pour instaurer la confiance entre la population et l'État, ce qui, à son tour, est nécessaire pour faciliter le processus de paix. L'accès à la justice n'est pas un luxe, c'est un droit fondamental.

En ce qui concerne l'obligation de rendre des comptes dans les affaires de corruption, certains progrès ont été accomplis. Certes, de nombreux fonctionnaires ont été poursuivis avec succès, mais le public reste sceptique face aux progrès réalisés; on s'inquiète que les poursuites aient été sélectives et n'aient porté que contre ceux qui ne disposaient pas d'une base politique solide. J'espère que d'autres mesures seront prises pour améliorer l'administration de la justice et modifier la perception du public.

L'an dernier, la Commission afghane indépendante des droits de l'homme a effectué des sondages portant sur la discrimination raciale. Plus de 20% des Afghans estimaient être victimes de discrimination. Il est important d'améliorer le sens de la justice sociale et de l'inclusion, de sorte que chacun se considère sur un pied d'égalité et que personne ne soit laissé pour compte – politiquement, économiquement ou socialement.

Les millions d'enfants qui fréquentent l'école sont un signe majeur des progrès du pays. Néanmoins, de nombreux enfants continuent de souffrir d'être obligés de quitter l'école et de travailler, entre autres formes d'abus. L'enquête nationale de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme sur le travail des enfants montre que peu de choses ont été faites pour protéger les enfants contre leur travail forcé, et qu'ils sont exposés à la violence et au harcèlement. Les Taliban et l'EIIL continuent d'utiliser les enfants dans les conflits et de prendre les écoles de filles pour cible.

Qu'il me soit permis d'évoquer les millions de personnes handicapées ou toxicomanes que compte l'Afghanistan. Elles ont beau constituer une large proportion de la population, elles souffrent de négligence, de manque de soutien et de sécurité sociale, et de discrimination. Nous devons œuvrer à la pleine réalisation de leurs droits. J'appelle le Gouvernement à faire en sorte qu'une portion adéquate du budget serve à aider les personnes handicapées et les toxicomanes, afin qu'ils puissent être réadaptés et réinsérés dans la société.

Pour finir, si toutes les parties doivent s'entendre sur un cessez-le-feu pour mettre un terme aux souffrances des civils, et si la guerre doit prendre

fin, le Gouvernement afghan et la communauté internationale doivent s'attacher en priorité à panser les blessures et à prendre soin des victimes du conflit, afin d'éviter que ne perdurent la vengeance et la violence. Établir les responsabilités et rendre justice a trait non seulement à la justice pénale, mais aussi à la mise en place d'un mécanisme réaliste pour promouvoir une réconciliation durable.

Je demande au Conseil de sécurité et à l'ONU de redoubler d'efforts pour préserver une paix durable et les normes de la démocratie et des droits de l'homme dans le pays. Il faut que tous les groupes ethniques, religieux et de la société civile – en particulier les femmes, les jeunes et les victimes – prennent part constructivement à la planification, la négociation et la mise en œuvre d'un plan de paix pour l'Afghanistan. Personne ne doit se sentir menacé ou exclu du processus, et toutes les attentes et préoccupations réalistes et légitimes doivent être effectivement prises en compte. Le processus de paix doit être empreint de transparence si nous voulons accroître l'appui que lui réserve le public et atténuer les soupçons entre les différents groupes ethniques.

Nous devons tirer les leçons du conflit en Afghanistan et des accords de paix conclus au fil des 40 dernières années, ainsi que d'autres processus de paix dans le monde, et notamment du refus de sacrifier la responsabilisation et la justice sur l'autel d'un accord politique à court terme. Nous devons faire preuve de patience et adopter une stratégie globale de consolidation de la paix. En 2004, la Commission afghane indépendante des droits de l'homme a publié un rapport intitulé *Un appel à la justice*, fondé sur une consultation nationale autour de la justice transitionnelle. Je demande à l'ONU d'appuyer la prochaine étape du processus de justice transitionnelle, afin de répondre au désir de paix, de justice et de réconciliation de la population. La paix, la sécurité et le développement durable ne sauraient devenir une réalité en l'absence de la promotion, de la protection et du respect des droits de la personne, qui sont une responsabilité partagée des Afghans et de la communauté internationale.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie M^{me} Samar de son exposé.

Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Afghanistan.

M^{me} Raz (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, en votre qualité de représentant de ce pays

frère qu'est l'État du Koweït, pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de juin. Nous saluons la présence de l'Ambassadeur Yamamoto parmi nous aujourd'hui et nous voudrions le remercier pour le dévouement avec lequel il s'acquitte de ses fonctions de Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan. Je me réjouis de la présence de M^{me} Sima Samar, qui a présenté un exposé aujourd'hui. Elle fait un travail important à la tête de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme.

La séance d'aujourd'hui sur la situation en Afghanistan se tient à un moment crucial, alors que nous sommes engagés dans cette tâche délicate qu'est la conduite de deux processus nationaux importants, à savoir les élections et les pourparlers de paix. Nous voulons mettre fin à un conflit qui dure depuis des décennies grâce à un règlement global, accepté par tous les Afghans, et à une élection présidentielle pour consolider et assurer la continuité de la démocratie, de la gouvernance et de l'état de droit dans notre société. À ce stade critique, nous sommes convaincus qu'il est possible d'atteindre ces deux objectifs avec un appui international adéquat et en faisant preuve de patience et d'engagement.

Premièrement, en ce qui concerne les efforts de paix, le Gouvernement d'unité nationale est convaincu depuis longtemps que seul un processus qui bénéficie de l'appui et du consensus de tous les Afghans peut conduire à la paix. L'élan en faveur de la paix s'est renforcé grâce à l'intensification de la coopération et des efforts en Afghanistan et à l'étranger. Le mois dernier, une *loya jirga* consultative pour la paix a rassemblé 3 200 délégués de tout le pays, y compris des membres de partis politiques, des personnalités tribales et religieuses, des femmes, des jeunes et des représentants de la société civile, afin de forger un consensus et de formuler un mandat pour les pourparlers de paix avec les Taliban. Les femmes et les jeunes ont joué un rôle de premier plan dans la *jirga*. En effet, les femmes ont dirigé 13 des 50 comités de travail et représentaient 30 % des participants.

La *jirga* a donné lieu à une déclaration énonçant les paramètres et une feuille de route pour les pourparlers avec les Taliban. Cette déclaration appelle à un cessez-le-feu immédiat et permanent; au respect des valeurs et de l'essence même de la République islamique d'Afghanistan; à la préservation des acquis démocratiques et des droits constitutionnels de la population, en particulier des femmes; à l'ouverture de pourparlers de paix directs entre le Gouvernement afghan

et les Taliban; à la préservation et au renforcement des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes; à la poursuite de l'appui de la communauté internationale et à un calendrier réaliste pour un retrait responsable des forces de sécurité internationales.

La protection de l'essence même de notre Constitution, en particulier l'égalité des droits des hommes et des femmes et les droits de la personne, constitue un élément fondamental au sein de l'Afghanistan d'aujourd'hui et est un souhait fervent du peuple afghan. Par conséquent, nous devons veiller à ce que tout accord potentiel permette de préserver, d'élargir et de renforcer les droits des femmes en vue d'instaurer une paix durable et pérenne.

En ce qui nous concerne, nous sommes toujours prêts à participer à des pourparlers d'une portée exhaustive, qui reflètent les vues et la position générale du peuple afghan. Nous remercions tous nos partenaires internationaux, dans la région et au-delà, de leur appui à nos efforts en faveur d'une paix durable, pérenne et dans la dignité. À cet égard, nous voudrions mettre en exergue les efforts déployés par les États-Unis et d'autres partenaires en faveur de la paix, notamment la décision prise récemment par le Gouvernement allemand de jouer un rôle plus actif dans les efforts de paix et de faciliter les pourparlers directs, dont nous espérons sincèrement qu'ils se tiendront sous peu.

Le meilleur moyen d'évaluer les progrès accomplis sur la voie des négociations de paix n'est pas seulement la mesure dans laquelle les Taliban réduisent leur violence, mais plutôt la cessation définitive de cette violence par un cessez-le-feu permanent et leur décision de participer à des pourparlers directs avec le Gouvernement. Le dialogue inter-afghan est un bon point de départ pour des discussions directes.

Par ailleurs, nous ne devons pas oublier le rôle important que la région peut jouer pour faciliter les négociations de paix directes en vue de parvenir à un accord. L'Afghanistan attache la plus haute importance à un consensus régional en faveur de la paix, et pour y parvenir, le Gouvernement a pris différentes mesures pour tendre la main aux pays de la région afin de renforcer le dialogue et de dégager le consensus nécessaire.

L'engagement du Gouvernement afghan en faveur de la paix est évident et sincère. La décision du Gouvernement de libérer près de 900 prisonniers membres des Taliban à la suite de la fête religieuse de l'Aïd suite aux demandes formulées par les participants

à la *jirga* pour la paix et en tant que mesure de renforcement de la confiance en est la preuve.

Malheureusement, les mesures prises jusqu'à présent par les Taliban ne témoignent guère d'un engagement en faveur de la paix. Il n'y a pas si longtemps, les Taliban ont annoncé le début de leur offensive du printemps et ont commencé à attaquer des civils alors que leurs représentants participaient aux négociations de paix. Les nouvelles attaques perpétrées au cours du mois de Ramadan contre des Afghans ordinaires, des civils et des personnalités religieuses qui dénonçaient la violence et répandaient un message de paix dans différentes régions du pays sont une autre preuve à cet égard.

Les Taliban ont également attaqué et tué de nombreux travailleurs humanitaires et médicaux. Ils ont limité la liberté de mouvement et les activités de nombreuses organisations humanitaires, dont l'Organisation mondiale de la Santé et le Comité international de la Croix-Rouge, et ont juré de poursuivre leurs attaques contre les organisations humanitaires. Pendant les trois jours de congé à l'occasion de l'Aïd, au moins 30 personnes ont été tuées à la suite de quelque 23 attaques perpétrées par les Taliban dans les provinces de Logar, de Helmand, de Baghlan et de Kapisa. Malheureusement, ces attaques confirment à nouveau la volonté de ce groupe de faire de la manipulation face à une offre sincère pour un règlement pacifique du conflit.

Nous sommes convaincus que seule une double approche, basée sur des pressions et des mesures incitatives, peut permettre de créer un environnement propice au succès des efforts déployés. Ces attaques constituent une violation du droit international humanitaire, et toute passivité de la part de l'un ou l'autre d'entre nous peut être interprétée à tort comme de la faiblesse et donner à ce groupe une marge de manœuvre pour imposer les conditions des négociations.

En dépit de ces attaques qui se poursuivent, nos forces de sécurité ont pu repousser l'offensive du printemps des Taliban et empêché ce groupe de s'emparer des territoires. Selon le dernier rapport de la commission mixte du Gouvernement, entre 85 à 90 % du territoire productif, y compris les ressources naturelles, les autoroutes et les autres infrastructures, sont sous le contrôle du Gouvernement.

Pour dissuader davantage les éléments extrémistes, nos forces de sécurité ont délogé les Taliban des districts

de Deh-Yak et de Khwaja Omari dans la province de Ghazni au cours des dernières semaines. Cela a été possible non seulement grâce au professionnalisme et au courage de nos forces, mais aussi, en partie, grâce aux efforts déployés pour réformer le secteur de la sécurité afin de le rationaliser et d'améliorer son efficacité.

Dans le même temps, les Taliban, qui ont essuyé une défaite sur le champ de bataille, ont cherché à compenser ces revers en lançant des attaques contre des cibles faciles et en utilisant des complexes civils comme abris, ce qui a donné lieu à une augmentation des pertes civiles et à une guerre psychologique caractérisée par la terreur et la destruction. Nous constatons une évolution des tactiques de combat des Taliban par l'introduction d'une stratégie de plus en plus odieuse, qui consiste à planter des engins explosifs improvisés et d'autres explosifs dans des espaces civils, notamment en prenant pour cible des écoles. Un exemple récent à cet égard concerne les combats en cours dans le district de Baharak, dans la province de Takhar, où les Taliban ont utilisé des maisons appartenant à des civils comme boucliers et ont même empêché les habitants de quitter leurs maisons.

La protection des civils demeure une grande priorité aux plus hauts niveaux de notre gouvernement. Nous avons pris des mesures institutionnelles pour prévenir les dommages collatéraux, notamment une étroite coordination avec les forces internationales pendant les opérations de sécurité et l'application du principe de responsabilité pour des incidents résultant d'actions qui vont à l'encontre des règles d'engagement reconnues. Nous continuons de prendre des mesures concrètes pour garantir la protection physique et le bien-être des enfants, notamment en prévenant le recrutement d'enfants soldats au sein de nos forces de sécurité, grâce à notre nouveau Code pénal, qui érige ces activités en infractions pénales.

L'émergence d'un ordre politique démocratique grâce à un processus démocratique choisi par le peuple afghan est l'une de nos réalisations les plus importantes de ces 18 dernières années. Lorsque j'emploie le terme « nous », je ne parle pas uniquement du peuple afghan, mais plutôt des efforts et des sacrifices collectifs que nous avons tous consentis au Conseil. Il y a moins de deux mois, le Président Ghani a inauguré notre nouveau Parlement en présence de ses membres et de représentants de la communauté internationale. Pour ce qui est de l'avenir, ce que notre peuple espère notamment,

c'est que rien en dehors de l'ordre démocratique ne peut déterminer notre destinée politique.

Par conséquent, malgré tous les défis, nous veillerons à ce que l'élection présidentielle ait lieu en septembre de cette année. Nous sommes bien conscients que la tâche ne sera pas facile. Dans le même temps, nous sommes confiants de pouvoir y parvenir avec succès, avec l'appui de la communauté internationale et de nos amis et alliés. Nous avons commencé les préparatifs techniques et de sécurité pour les élections et nous sommes en pourparlers avec nos partenaires internationaux sur divers aspects du processus. Nous nous félicitons de la nomination de conseillers de l'ONU qui serviront de commissaires internationaux au sein de la Commission électorale indépendante pour fournir un appui technique. Nous n'épargnerons aucun effort pour assurer un processus électoral crédible, transparent et inclusif afin de répondre aux exigences de notre peuple et de notre stabilité politique.

Les gains des 18 dernières années comprennent également l'émergence d'une jeune génération dynamique et engagée. Cette génération prend de plus en plus en charge l'avenir du pays. Le rôle résilient des femmes afghanes en tant qu'agents de changement, de progrès et de transformation a été un élément fondamental de cette nouvelle dynamique. La contribution et le leadership des femmes ont atteint de nouveaux sommets, en tant que fonctionnaires au sein du Gouvernement et dans le secteur privé. Pour la première fois, les chefs de la Commission électorale indépendante et de la Commission du contentieux électoral sont tous deux des femmes.

Pour consolider ces acquis, promouvoir et protéger les droits des femmes et intégrer la voix des femmes dans le programme de paix et de sécurité, nous attendons avec intérêt de travailler avec un large éventail de partenaires par l'intermédiaire du groupe des amis des femmes afghanes ici à New York, que nous allons bientôt lancer en partenariat avec la Mission permanente du Royaume-Uni. Je tiens à remercier sincèrement l'Ambassadrice Pierce pour son engagement en faveur de cette cause. Nous attendons avec intérêt de bénéficier de l'appui du Conseil aux activités du groupe.

Le nouvel Afghanistan commence également à devenir un catalyseur de la coopération économique régionale. La meilleure preuve en est la mise en œuvre de plusieurs mégaprojets régionaux, dans le cadre de la plate-forme de notre Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan

dirigée par les Afghans, qui produira des dividendes économiques au-delà de notre région immédiate, et du Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie ». Grâce à l'accroissement du commerce, de l'investissement, de l'infrastructure et du développement, nous nous dirigeons vers une croissance durable.

Pour conclure, je voudrais citer l'un des participants à la *jirga* consultative pour la paix, qui a déclaré que « personne ne gagne à la guerre comme personne ne perd en temps de paix ». Par conséquent, il est impératif d'assurer une paix tangible et durable qui soit acceptable pour le peuple afghan afin de s'assurer que notre pays ira de l'avant et non pas en arrière. Avec nos amis et alliés, nous nous trouvons à un carrefour important où une approche collective et unifiée nous permettra d'atteindre nos objectifs stratégiques d'un Afghanistan pacifique, stable et prospère.

Le Président (*parle en arabe*) : J'appelle l'attention des orateurs sur le paragraphe 22 de la note du Président du Conseil de sécurité parue sous la cote S/2017/507, qui encourage tous les participants aux séances du Conseil à faire leur déclaration en cinq minutes ou moins, conformément à l'engagement pris par le Conseil de sécurité de faire un meilleur usage des séances publiques.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Schulz (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tadamichi Yamamoto, et M^{me} Sima Samar pour leurs exposés éclairants, ainsi que la Représentante permanente de l'Afghanistan pour sa déclaration. Nous remercions également le Représentant spécial Yamamoto et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) des efforts qu'ils déploient pour promouvoir la paix et la stabilité en Afghanistan. Nous continuerons d'appuyer activement ces efforts.

L'exposé du Représentant spécial Yamamoto et le récent rapport du Secrétaire général (S/2019/493) illustrent les défis mais aussi les possibilités qui attendent l'Afghanistan dans les semaines et les mois à venir. Deuxième donateur et deuxième fournisseur de contingents, l'Allemagne reste fermement engagée en faveur de l'Afghanistan. Bien entendu, nous attendons également avec intérêt de doter la MANUA d'un mandat solide et concis en septembre.

Comme l'a dit le Représentant spécial Yamamoto, le chemin vers la paix est encore long. Toutefois, dans le même temps, la dynamique actuelle du processus de paix visant à trouver un règlement négocié crée une occasion qu'il faut saisir. Nous saluons les efforts courageux du Gouvernement afghan et les initiatives internationales à cet égard. Il est maintenant urgent d'aller de l'avant avec les pourparlers intra-afghans, qui doivent inclure le Gouvernement afghan, les Taliban et d'autres intervenants afghans clefs, ainsi qu'une représentation importante des femmes.

L'Allemagne est prête à contribuer à ces efforts. En étroite consultation avec les États-Unis et d'autres partenaires, l'Allemagne a étudié ces deux dernières semaines les possibilités d'organiser une conférence de dialogue intra-afghan avec le Qatar à Doha. L'objectif de ce dialogue serait de catalyser un processus global de négociations intra-afghanes. Nous avons reçu un grand soutien pour notre proposition de la part du Gouvernement afghan, ainsi que d'autres acteurs politiques clefs et représentants de la société civile en Afghanistan. Des obstacles subsistent, mais nous poursuivons nos efforts. Nous sommes reconnaissants de l'appui du Représentant spécial Yamamoto et des États Membres autour de cette table.

Un processus politique en Afghanistan n'a des chances de réussir que si la communauté internationale agit à l'unisson et envoie le message clair aux parties afghanes, y compris les Taliban, qu'il est temps de parler d'un avenir commun. En fin de compte, seuls les Afghans eux-mêmes peuvent parvenir à un accord large et durable. Cela exigera beaucoup de travail, de temps et de compromis de part et d'autre.

L'inclusion significative des femmes restera essentielle au cours de ces pourparlers. Dans ce contexte, nous nous félicitons de la participation des femmes à la *loya jirga* via leur propre processus consultatif. Nous réaffirmons qu'il importe d'accroître la participation pleine et effective des femmes à la prise de décisions, y compris aux stratégies globales de consolidation de la paix aux niveaux national et infranational.

Un processus de paix durable doit assurer la continuité et la stabilité des institutions de l'État et de la Constitution, ainsi que la protection des droits et des libertés fondamentaux, y compris ceux des femmes. Le Conseil de sécurité peut jouer un rôle important en communiquant clairement ses attentes à cet égard.

Je voudrais faire quelques brèves remarques au sujet de la prochaine élection présidentielle. Afin d'éviter un vide constitutionnel, il sera important que l'élection présidentielle se déroule conformément au calendrier et de manière équitable et démocratique. Il est indispensable de tirer les bonnes leçons des élections législatives dans ce contexte.

J'ai deux derniers commentaires à faire sur les questions qui ont été soulevées dans les exposés et les séances d'information précédents.

Premièrement, les effets des changements climatiques continuent de frapper l'Afghanistan de façon très sévère. Qu'il s'agisse de sécheresses ou de crues soudaines, ce sont là les symptômes d'un problème plus vaste qui nous affecte tous. Mais, dans un pays frappé par un conflit violent et la pauvreté, ses conséquences peuvent être encore plus dévastatrices et aggraver encore la situation sécuritaire. Le 4 juin, le Vice-Ministre afghan des affaires étrangères, M. Zaman, a pris part à la Conférence de Berlin sur le climat et la sécurité et souligné l'importance que l'Afghanistan attache à ce problème.

Enfin, comme l'ont indiqué le Représentant spécial et le Représentant permanent de l'Afghanistan, les mesures de lutte contre la corruption devraient être élargies conformément au Cadre de responsabilité mutuelle de Genève et au processus post-Genève. Le récent rapport de la MANUA sur la lutte de l'Afghanistan contre la corruption a souligné certaines mesures bienvenues et les défis qui restent à relever en termes d'application de la loi à cet égard.

M. Syihab (Indonésie) (*parle en anglais*) : Nous remercions de leurs exposés le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), l'Ambassadeur Tadamichi Yamamamoto, ainsi que M^{me} Sima Samar, Présidente de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme. Je souhaite également la bienvenue à la Représentante permanente de l'Afghanistan et la remercie de sa déclaration.

Nous félicitons par ailleurs toute l'équipe de la MANUA, qui fait un travail indispensable en aidant le Gouvernement et le peuple afghans dans leur quête de progrès en matière politique, sécuritaire et humanitaire, ainsi que dans les domaines du développement, de l'état de droit et des droits de l'homme. Comme l'a démontré la MANUA, il est essentiel que l'appui de l'ONU et des autres partenaires soit conforme aux aspirations du

peuple afghan. L'Indonésie souhaite mettre l'accent sur trois points principaux en réponse aux questions très importantes soulevées par les intervenants.

Premièrement, une élection présidentielle libre et régulière doit avoir lieu sans nouveau report. L'élection présidentielle de septembre fera renaître l'espoir du peuple, qui doit décider de son avenir librement et équitablement dans un moment d'unité. Nous notons avec satisfaction que les préparatifs du processus électoral présidentiel sont au cœur des priorités du Gouvernement afghan et des activités de la MANUA. Malgré les retards, nous sommes heureux de constater qu'un nouveau Parlement a été inauguré pour la première fois depuis 2011. Le rapport du Secrétaire général (S/2019/493) contient de nombreux jalons encourageants. Nous relevons notamment que la Commission électorale indépendante et la Commission du contentieux électoral ont élu des femmes à leur tête. L'Indonésie se félicite de la participation accrue et significative des femmes à différents processus d'édification de la nation en Afghanistan.

Deuxièmement, il est impératif d'améliorer la sécurité et la stabilité en Afghanistan. Même si le nombre d'incidents liés à la sécurité a diminué par rapport à la même période en 2018, la situation reste instable. Il est regrettable que les Taliban aient annoncé leur offensive annuelle de printemps, alors qu'un processus de paix était en cours. L'Indonésie a toujours considéré qu'une solution militaire n'est jamais une option pour mettre fin à un conflit, car elle ne fait que causer davantage de victimes parmi les civils innocents et entraver les efforts de stabilisation, qui doivent impérativement prendre racine. C'est pourquoi il est essentiel de tenir des élections sûres et de veiller à ce que tous les Afghans participent aux efforts visant à construire l'avenir de leur pays. Ce serait également dans l'intérêt des Taliban. Nous soulignons que l'Afghanistan ne doit pas être utilisé par des groupes extrémistes violents pour compromettre la stabilité régionale.

Troisièmement, chacun doit travailler d'arrache-pied pour assurer le succès du processus de paix. Il y a eu un effort international vigoureux pour soutenir la paix en Afghanistan, mais, au bout du compte, la paix ne sera possible que si tous les Afghans s'approprient ces efforts et expriment leur volonté politique pour un Afghanistan démocratique et uni. Pour ce faire, il faudra un processus de paix dirigé et pris en mains par les Afghans et un dialogue intra-afghan.

L'Indonésie souligne la nécessité d'une participation significative de tous les Afghans, y compris des femmes et des jeunes. Plus les différents segments de la société afghane peuvent s'unir dans l'édification de la nation, plus leurs perspectives d'un avenir uni, prospère et pacifique seront solides. À cet égard, l'Indonésie continuera d'apporter un appui concret à l'Afghanistan, notamment par le biais de programmes multidimensionnels de renforcement des capacités et de formation, mais aussi en organisation des réunions d'érudits religieux visant à montrer que la terrorisme n'a pas sa place dans la religion. L'Indonésie a également réaffirmé qu'elle était prête à accueillir des pourparlers directs entre les différentes parties afghanes. Nous continuerons de déployer des efforts pour amorcer un dialogue de paix intra-afghan.

Je voudrais terminer en soulignant qu'il est de la responsabilité de chacun de jouer son rôle pleinement et de manière responsable pour aider les Afghans à se forger l'avenir prometteur qu'ils méritent tant.

M. Mabhongo (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier de leurs exposés M. Tadamichi Yamamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, et M^{me} Sima Samar, Présidente de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme. Nous saluons également la présence de la Représentante permanente de l'Afghanistan.

L'Afrique du Sud exprime son plein appui à M. Yamamamoto et salue les efforts des hommes et des femmes de la MANUA, qui jouent un rôle essentiel à l'appui des efforts de paix et de sécurité en Afghanistan, notamment en renforçant les capacités et le professionnalisme des organes électoraux et de surveillance du pays. À cet égard, ma délégation se félicite de la récente inauguration du nouveau Parlement afghan.

À cette séance, j'aimerais aborder trois questions : premièrement, le processus électoral; deuxièmement, les initiatives nationales et internationales; et, enfin, l'augmentation de la violence en Afghanistan.

Nous attendons avec intérêt l'élection présidentielle qui aura lieu en septembre et encourageons toutes les parties à coopérer pour veiller à ce que l'élection se tienne comme prévu et conformément à la Constitution afghane. L'Afrique du Sud réaffirme son appui au processus de réforme électorale en Afghanistan, qui

garantira que les prochaines élections seront crédibles, opportunes, inclusives, régulières, libres, sûres et transparentes pour l'ensemble du peuple afghan. Les élections constituent une étape essentielle vers le renouvellement de la confiance du peuple afghan sur la voie d'un Afghanistan stable, pacifique et prospère.

En ce qui concerne les initiatives nationales et internationales, ma délégation se félicite des récents efforts de réconciliation et de dialogue. La *loya jirga*, qui rassemble des hommes politiques, des anciens des tribus et d'autres personnalités éminentes dans le but commun de trouver une voie vers des pourparlers de paix avec les Taliban, est encourageante. Nous espérons que le plan en 23 points répondra aux aspirations du peuple afghan.

La participation de la société civile et des groupes de femmes est particulièrement utile pour garantir que tous les secteurs de la société afghane ont voix au chapitre dans un processus de paix inclusif. Nous tenons à réaffirmer que ce n'est qu'avec une participation pleine et entière que l'Afghanistan et l'ensemble de la région pourront connaître une paix durable. Nous espérons que les pourparlers sans exclusive entre toutes les parties prenantes nationales concernées se poursuivront.

Troisième point, je voudrais exprimer notre préoccupation quant au niveau élevé de la violence et aux attaques terroristes perpétrées dans certaines régions de l'Afghanistan, en particulier les attaques aveugles contre les civils, notamment au moyen d'engins explosifs improvisés, d'attentats-suicides et d'assassinats. La persistance de la violence pourrait saper les progrès déjà réalisés dans les domaines de la sécurité et de la politique, en particulier à la suite de la *loya jirga* et à l'approche de l'élection présidentielle. La violence aggrave également une situation humanitaire déjà fragile.

Les restrictions à l'accès humanitaire et les attaques contre les établissements sanitaires et scolaires sont particulièrement préoccupantes. Elles touchent notamment les personnes les plus vulnérables de la société afghane que sont les femmes, les enfants et les personnes handicapées. À cet égard, l'Afrique du Sud appelle également toutes les parties à assurer la protection des femmes et des enfants, en particulier contre la violence sexuelle et fondée sur le genre. Ma délégation continue de condamner le recrutement et l'utilisation illicites d'enfants dans les forces et groupes armés, et appelle à leur libération et à leur réinsertion dans la société afghane. Toutes les parties au conflit doivent respecter leurs obligations en vertu du droit

international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

Pour terminer, l'Afrique du Sud se félicite de toute initiative internationale en faveur d'une paix durable et pérenne en Afghanistan. Toutefois, nous considérons que tous les efforts à cet égard doivent être bien coordonnés et complémentaires des processus afghans actuels afin de trouver une solution durable. Nous demeurons convaincus que la seule solution à long terme à cette situation est un processus politique global et inclusif, dirigé et pris en mains par les Afghans, en vue du règlement pacifique du conflit et d'un règlement politique sans exclusive.

M. Hunter (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Yamamoto de ses observations aujourd'hui. Sous sa direction, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) continue d'apporter un appui vital à l'Afghanistan. Je remercie également M^{me} Samar de son exposé éclairant d'aujourd'hui.

Les États-Unis sont attachés à une paix durable en Afghanistan qui garantisse que ce pays ne servira plus jamais de plateforme pour le terrorisme transnational. Le Représentant spécial Khalilzad travaille en étroite coordination avec le Président Ghani, le Chef de l'exécutif Abdullah et d'autres dirigeants afghans, ainsi qu'avec le Représentant spécial Yamamoto et les membres du Conseil de sécurité. Il attend avec intérêt d'informer le Conseil prochainement. Aujourd'hui, je voudrais informer le Conseil des progrès réalisés sur la voie de la paix.

Comme le Conseil le sait, en janvier, les États-Unis et les Taliban sont parvenus à un accord de principe selon lequel tout accord de paix global doit aborder quatre questions interdépendantes : la lutte contre le terrorisme, la présence de troupes étrangères, le dialogue intra-afghan menant à des négociations intra-afghanes, et un cessez-le-feu permanent. En ce qui concerne le terrorisme, nous avons fait des progrès et nous serons peut-être bientôt en mesure de conclure un projet de texte présentant l'engagement des Taliban de faire en sorte que le sol afghan ne soit plus jamais utilisé pour le terrorisme international. Bien entendu, nous devons penser à la mise en œuvre et à l'application effective de ces engagements antiterroristes.

Compte tenu des progrès réalisés s'agissant de faire en sorte que le sol afghan ne soit pas utilisé pour le terrorisme international, le moment sera bientôt

venu d'entamer des discussions avec les Taliban sur la question de la présence militaire étrangère, qui restera définie par des conditions. Les États-Unis ont clairement fait savoir aux Taliban qu'ils étaient prêts à réduire leurs forces. Toutefois, nous n'avons pas convenu de chiffres ou de calendrier précis avec les Taliban. La disposition finale des forces étrangères sera déterminée avec le gouvernement de l'après-paix. Parallèlement à nos discussions avec les Taliban, nous menons des discussions approfondies avec le Gouvernement afghan. Nous sommes tout à fait en phase dans notre approche, notamment sur le fait qu'il importe que les Taliban s'engagent à réduire la violence dans la perspective d'un cessez-le-feu permanent. Les Afghans exigent et méritent qu'il soit mis fin à la violence. Je voudrais exposer ce que nous considérons comme une voie à suivre.

Premièrement, toutes les parties conviennent que la conclusion d'un accord entre les États-Unis et les Taliban sur le terrorisme et la présence de troupes étrangères ouvrira la voie à des négociations et à un dialogue intra-afghans. À cette fin, nous nous félicitons de l'engagement pris par l'Allemagne, avec le Qatar, d'organiser un dialogue intra-afghan à Doha au début de juillet, qui sera l'occasion pour les Afghans de reconnaître la nécessité urgente de mener des négociations intra-afghanes. Simultanément, les États-Unis préparent le terrain pour que les négociations intra-afghanes commencent dès que possible. Leur objectif est que les Afghans s'entendent sur un calendrier et sur une feuille de route politique pour parvenir à un accord de paix global. Les États-Unis s'associent à d'autres pays pour appuyer l'aspiration des Afghans à une paix qui conforte les acquis en matière de droits sociaux et de droits de l'homme des 18 dernières années. Nous insistons, et nous devons d'ailleurs tous insister, pour que les femmes, les minorités et d'autres groupes soient représentés dans ces négociations. En outre, les États-Unis se consultent actuellement avec les pays de la région sur la manière dont ils peuvent appuyer la paix. Le consensus trilatéral auquel sont parvenus les États-Unis, la Russie et la Chine et les principes énoncés par le groupe États-Unis-Europe constituent des avancées importantes.

Les États-Unis ne revendiquent pas le monopole de la diplomatie de la paix. Nous remercions l'Ambassadeur Djani et le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) d'avoir appuyé une dérogation temporaire à l'interdiction de voyager pour certaines personnes, ainsi qu'une exemption correspondante limitée du gel des avoirs, afin de faciliter les pourparlers

intra-afghans. Nous encourageons les États Membres à s'acquitter pleinement de leurs obligations en matière de sanctions à l'appui de la paix en Afghanistan.

La paix reste notre priorité. En même temps, nous estimons que la planification des élections doit aller de l'avant alors que nous recherchons la paix que les Afghans méritent. La Commission électorale indépendante de l'Afghanistan a annoncé que l'élection présidentielle aura lieu le 28 septembre. Nous exhortons le Gouvernement afghan, la Commission électorale et tous les acteurs politiques à prendre les mesures qui s'imposent pour que l'élection soit crédible. Les préparatifs de l'élection consistent notamment à achever l'inscription des électeurs, à mettre au point les listes électorales, à imprimer les bulletins de vote et à recruter et former les agents électoraux. Les États-Unis fournissent une assistance financière et technique à la Commission électorale par l'intermédiaire du Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres partenaires, et continueront de le faire.

Enfin, les États-Unis considèrent le Conseil commun de coordination et de suivi comme un important instrument de coordination entre le Gouvernement afghan et les donateurs. Nous appelons la MANUA et le Gouvernement afghan à veiller à ce que le Conseil commun de coordination et de suivi conserve une solide composante « résultats » et « responsabilisation ». Par ailleurs, nous demandons que la MANUA et le Gouvernement afghan préparent un rapport sur les résultats et la responsabilisation avant la séance du Conseil de sécurité sur l'Afghanistan prévue en septembre, qui doit comprendre un aperçu des débats du Conseil commun de coordination et de suivi sur la lutte contre la corruption, la responsabilisation du Gouvernement et les efforts en cours pour garantir une élection juste et crédible.

Je tiens à répéter une fois de plus que la paix est notre priorité absolue. Grâce aux efforts de nombreux membres du Conseil de sécurité, cet objectif est à portée de main. Il n'y aura d'accord sur rien tant qu'il n'y aura pas d'accord sur tout, et le processus de paix ne prendra fin que lorsque les Afghans parviendront à un accord global sur une feuille de route politique visant à mettre fin à la guerre. Nous nous engageons à fournir d'autres mises à jour ultérieurement.

M. Lewicki (Pologne) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Yamamoto, M^{me} Samar et l'Ambassadrice Raz de leurs contributions.

La Pologne estime que les intérêts de tous les Afghans, y compris les femmes, les jeunes et les minorités, doivent être pris en compte dans le processus de paix. Nous sommes également fermement convaincus que la paix ne doit pas se faire au détriment des progrès réalisés ces dernières années dans le domaine des droits de l'homme, en particulier des droits des femmes.

Les mois à venir seront essentiels pour remédier aux lacunes du processus électoral et pour étudier les enseignements tirés de l'expérience afin de garantir la crédibilité et la transparence du processus politique pendant les préparatifs de l'élection présidentielle et de préserver son caractère inclusif. Des mesures énergiques qui préserveront la sécurité, la transparence, la responsabilisation et la crédibilité du scrutin doivent être prises, et rapidement.

Nous demeurons profondément préoccupés par les conditions de sécurité en Afghanistan. Nous appelons de nouveau toutes les parties à protéger la population civile, en particulier les femmes et les enfants. La violence liée aux conflits ne doit pas détruire les moyens de subsistance, les maisons et les biens d'une autre génération, en déplaçant des familles et en limitant l'accès à l'éducation, aux soins de santé et à d'autres services. Nous avons été très heureux d'entendre M^{me} Samar parler des progrès qui ont été réalisés en ce qui concerne les personnes handicapées.

Nous appuyons la mission Soutien résolu de l'OTAN, qui vise à fournir une formation, des conseils et une assistance supplémentaires aux forces de sécurité et aux institutions afghanes, et nous y participons.

Comme d'autres délégations, nous pensons que la lutte contre la corruption doit se poursuivre et doit donner des résultats concrets, qui contribueront à maintenir et accroître la confiance de la population dans l'État afghan et dans les institutions afghanes. Il en va de même pour la protection des droits de l'homme, en mettant notamment l'accent sur des domaines tels que l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la protection des enfants et la prévention de la torture et des mauvais traitements.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer que la Pologne reconnaît le rôle crucial joué par la Mission d'assistance des Nations Unies à l'Afghanistan (MANUA) et par tous les organismes compétents des Nations Unies à l'appui du peuple afghan. La Pologne reste déterminée à aider le peuple afghan, la MANUA et

leurs partenaires internationaux à faire de l'Afghanistan un pays démocratique et autonome.

M. Safronkov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous vous sommes reconnaissants, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance. Nous remercions le Représentant spécial Yamamoto de son exposé et de son analyse des processus en cours en Afghanistan. Nous avons également écouté attentivement les déclarations de M^{me} Raz, Représentante permanente de l'Afghanistan, et de M^{me} Samar. Nous partageons les évaluations de l'Ambassadrice et avons écouté attentivement M^{me} Samar. Nous sommes en accord avec nombre des opinions exprimées dans le rapport du Secrétaire général (S/2019/493), et nous voudrions faire les observations suivantes.

Nous appuyons l'action menée par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et pensons qu'elle a un rôle important à jouer dans la coordination de l'aide humanitaire internationale dans le pays. Nous apprécions grandement l'action et les efforts désintéressés du personnel des Nations Unies en République islamique d'Afghanistan. Nous espérons qu'à l'avenir, les évaluations de la situation dans le pays par l'ONU resteront fondées sur le principe d'impartialité et sur une identification précise des difficultés auxquelles le pays est actuellement confronté, au premier rang desquelles figure le terrorisme. Il est inacceptable de passer cela sous silence ou de tenter d'embellir la réalité.

Nous sommes préoccupés par l'intensification continue des activités terroristes, par la présence continue de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) en Afghanistan et par sa capacité de survivre même après diverses défaites dans le nord, en fait au contraire de renforcer ses rangs en recrutant des combattants terroristes étrangers fuyant l'Afghanistan, la Syrie et l'Iraq, ainsi que des membres d'autres groupes terroristes, dont plus de 20 sont présents en Afghanistan. Nous constatons que l'État islamique a non seulement refusé de renoncer à ses ambitions expansionnistes, mais qu'il s'efforce constamment de les concrétiser, notamment en créant des groupes affiliés et des cellules dormantes, y compris dans le nord de l'Afghanistan. Cela constitue une menace réelle pour la sécurité de nos amis d'Asie centrale et des régions méridionales de la Russie. Dans ce contexte, la décision prise par consensus par le Comité du Conseil faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés,

présidé par l'Indonésie, d'inscrire l'État islamique d'Iraq et du Levant-province du Khorassan sur la Liste était opportune. Bien qu'il s'agisse d'une mesure importante, elle n'est pas suffisante en soi et doit être suivie de mesures concrètes à l'ONU pour éliminer cette menace terroriste. Nous sommes naturellement très préoccupés par les attentats terroristes de grande ampleur qui sont commis régulièrement dans diverses villes d'Afghanistan, y compris la capitale. Outre les civils, parmi lesquels des femmes et des enfants, des soldats et des policiers afghans meurent tous les jours aux mains de terroristes. Nous rendons hommage à leur héroïsme et à leur courage.

Nous portons une attention particulière à la lutte contre le trafic de drogue en Afghanistan. La menace de la drogue demeure un grave problème pour la région, pour le monde et pour l'Afghanistan lui-même. Les revenus que ce trafic génère assurent une importante source de financement au terrorisme. Nous pensons qu'il est tout à fait primordial de continuer à renforcer les efforts internationaux pour combattre ce fléau. Comme pour toute menace mondiale, le problème de la drogue ne pourra être réglé qu'avec la coopération active de tous, notamment dans le cadre d'entités spécialisées. Nous restons déterminés à contribuer à la lutte mondiale contre cette menace, avec la participation, entre autres, de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Les mesures concrètes que nous prenons vont également dans ce sens, notamment à travers l'action d'organisations régionales respectées comme l'Organisation de Shanghai pour la coopération (OCS) et l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC). Nous continuerons de contribuer à la formation des services de police spécialisés dans la lutte contre les stupéfiants en Afghanistan, au Pakistan et dans les pays d'Asie centrale, en collaboration avec de nombreux États du monde entier, dont le Japon.

La Russie a toujours soutenu le désir du peuple afghan d'instaurer une paix durable dans son pays. Cette année, la Russie et l'Afghanistan célèbrent le centenaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques. Nos pays sont en effet liés par une riche histoire, dont les fondements ont été posés en 1919 et qui se caractérise par le respect mutuel, des relations de bon voisinage et la coopération. Aujourd'hui, tout comme il y a 100 ans, nous sommes animés par le désir d'aider l'Afghanistan à devenir un État pacifique et indépendant, libéré du terrorisme et de la drogue. Nous avons l'intention de continuer à travailler avec nos amis afghans pour éliminer les menaces à la sécurité, en particulier celles de

l'État islamique et d'Al-Qaida, et renforcer les capacités des structures civiles, sécuritaires et antidrogue.

Nous souhaitons sincèrement qu'un processus de réconciliation nationale – et la stabilisation du pays qui s'ensuivra – soit mis en place dès que possible, sous la direction des Afghans eux-mêmes. Nous croyons fermement que la paix, la stabilité et la réconciliation nationale serviront les intérêts de tout le monde – l'Afghanistan, ses voisins de la région et le monde en général. Nous sommes prêts à poursuivre notre pleine coopération pour faire avancer le processus de réconciliation nationale, et c'est cet objectif qui nous guide dans la mise en œuvre de nos propres efforts en la matière. C'est dans cet esprit que nous avons organisé une deuxième réunion dans le cadre du processus de Moscou, qui a vu une participation importante des parties intéressées.

Nous appuyons la politique visant à rendre le prochain processus de paix en Afghanistan aussi inclusif que possible, en réunissant toutes les forces sociales et politiques du pays, y compris l'opposition. Nous pensons qu'un large dialogue est essentiel pour parvenir à la paix en Afghanistan. À cet égard, nous sommes pour la poursuite du dialogue inter-afghan lancé à Moscou en février, d'autant plus que la réunion a démontré l'intérêt sincère de tous les Afghans et leur volonté de paix et de réconciliation. Nous partons du principe que les différents acteurs internationaux qui ont décidé de proposer des initiatives en faveur de la réconciliation nationale en Afghanistan suivront les mêmes règles et tiendront compte des progrès déjà réalisés dans le cadre du processus de Moscou et du dialogue trilatéral entre la Russie, les États-Unis et la Chine. Ce qu'il faut, c'est une coopération, pas une compétition artificielle, et c'est aussi ce que veut l'Afghanistan.

Nous tenons à signaler que le monde comprend de mieux en mieux l'importance du contexte régional pour un règlement afghan et la nécessité à cet égard d'exploiter le potentiel des organismes qui ont fait leurs preuves, en particulier l'OTSC et l'OCS. Nous voulons ici mettre en avant le mécanisme revitalisé du Groupe de contact OCS-Afghanistan. Nous nous félicitons que l'Afghanistan ait coprésidé la réunion du Groupe de contact qui s'est tenue à Bichkek au printemps. Nous pensons qu'il est tout à fait possible de renforcer la coopération entre l'Afghanistan et l'OTSC. Après des années de conflit, les efforts pour parvenir à un règlement en Afghanistan exigent un engagement et un dialogue constructif entre tous ses voisins, et il ne doit y avoir aucune exception.

Nous estimons qu'il n'y a pas d'autre solution, car seules les relations de bon voisinage, la collaboration et la coopération permettront de résoudre les graves problèmes actuels de l'Afghanistan. Dans cette optique, il sera absolument primordial de veiller à ce que les efforts internationaux et régionaux soient alignés.

La recherche de la paix en Afghanistan nécessite patience et stratégie afin que la formule d'un règlement définitif, dans l'optique d'aboutir à un accord global, non seulement favorise la réconciliation nationale entre toutes les forces politiques patriotiques, mais les rassemble autour d'une plate-forme de reconstruction de l'Afghanistan et de la lutte collective contre les entités terroristes, qui sont plus de 20 dans le pays, dont l'État islamique et Al-Qaida. Nous sommes convaincus qu'une fois que les Afghans seront unis, ils seront en mesure de venir à bout de cette menace et de mettre le pays sur la voie du développement durable, qui doit être à la base de la prospérité de tous ses citoyens, y compris les femmes, ainsi que du renforcement des fondements démocratiques de la société afghane.

Nous sommes intimement persuadés que l'objectif d'unir le pays tout entier et tous les Afghans, sans exception, doit être le critère déterminant pour toutes les initiatives de paix et pour les élections prévues en septembre. Sans cela, le conflit ne fera qu'empirer. L'enjeu est de préserver un Afghanistan uni et indivisible, où règne la tolérance et où les nombreux groupes ethniques coexistent dans la paix et l'harmonie. C'est sur la base de ces principes, et d'eux seuls, que nous sommes prêts à coopérer avec les partenaires régionaux et internationaux.

M^{me} Batista Díaz (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Avant toute chose, nous tenons à remercier le Représentant spécial Yamamoto et M^{me} Samar pour leurs exposés très utiles, et à souhaiter la bienvenue au présent débat à l'Ambassadeur de l'Afghanistan.

L'évolution du processus électoral et du processus de paix a continué de dominer le contexte politique en Afghanistan. À cet égard, nous nous félicitons de la conclusion des élections législatives, qui ont permis d'inaugurer un nouveau parlement pour la première fois depuis 2011. Nous espérons que l'instabilité suscitée par les diverses plaintes déposées et irrégularités constatées lors des élections pourra être surmontée. Il sera crucial de veiller à ce que les prochaines élections soient crédibles et légitimes et que toutes les parties prenantes

concernées tiennent compte des enseignements tirés de ces élections législatives.

En ce qui concerne la situation en matière de sécurité, nous sommes préoccupés par l'augmentation du nombre de victimes causées par les opérations aériennes et les opérations de fouille ainsi que les engins explosifs improvisés utilisés par les éléments antigouvernementaux. Les annonces de nouvelles offensives tant de la part du Gouvernement que des Taliban sont également très inquiétantes. Nous exhortons le Gouvernement et les Taliban à poursuivre les initiatives telles que le cessez-le-feu unilatéral de juin dernier, qui avait fait renaître les espoirs de paix au sein de la population afghane, ainsi que les consultations d'avril de la *loya jirga* sur la paix, qui ont jeté les bases de pourparlers de paix sans conditions préalables, d'un cessez-le-feu, du respect des droits humains et du droit des femmes à participer au processus de paix, entre autres éléments positifs, et ont permis d'établir une feuille de route pour les négociations à venir.

Nous saluons les initiatives des acteurs internationaux et régionaux pour appeler à un dialogue intra-afghan et encourageons la poursuite des pourparlers qui ont eu lieu à Moscou, Doha, Londres et Washington, à l'appui d'un processus dirigé et défini par les Afghans. Nous nous félicitons également des prochaines réunions qui auront lieu en Allemagne.

Nous voudrions, en outre, saluer les progrès enregistrés en matière de participation des femmes au processus de paix, avec la tenue de la Conférence nationale des femmes afghanes pour la paix, et la participation des femmes à la *loya jirga*. Nous voudrions en particulier mettre en exergue la *loya jirga* tenue dans le district de Shirzad sous les auspices de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, où, pour la première fois, les femmes ont joué un rôle actif dans l'adoption d'une loi sur la distribution de l'eau.

Comme le Représentant permanent de l'Allemagne l'a bien dit, un autre aspect préoccupant est la situation humanitaire engendrée par le conflit et les catastrophes naturelles. Plus de 10 millions d'Afghans ont besoin d'une aide humanitaire dans le pays, dont beaucoup, à l'instar de Tila, veuve et mère de quatre enfants, survivent grâce à l'aide financière que leur fournissent les organisations non gouvernementales sur le terrain, ou ont abandonné leurs villages en raison du conflit et de la gravité de la sécheresse.

Nous voudrions réitérer notre profonde préoccupation quant à la persistance de cas de violence sexuelle contre les femmes et les filles. Nous engageons instamment les autorités afghanes à promouvoir des mesures qui interdisent et sanctionnent ces pratiques, et à lancer un processus d'enquêtes sur ces cas, notamment lorsqu'ils sont perpétrés par des policiers ou des militaires.

Enfin, l'Afghanistan se trouve à la croisée des chemins : d'une part, un processus électoral et un processus de négociations de paix qui se dessine et, d'autre part, un éventuel retrait des contingents et une détérioration des conditions de sécurité.

Il faut que tous les efforts soient déployés pour aider le peuple afghan à sortir de l'instabilité et de la violence qui le submergent depuis des années. Il est de notre devoir de l'accompagner dans ce processus, qui doit être piloté et pris en mains par les Afghans, avec la participation de tous les acteurs sociaux, en particulier des femmes et des jeunes.

M^{me} Gueguen (France) : Permettez-moi à mon tour, Monsieur le Président, de remercier le Représentant spécial, M. Tadamichi Yamamoto, M^{me} Sima Samar et l'Ambassadrice Adela Raz pour leurs interventions très éclairantes et pour leur engagement, dans leurs rôles respectifs, en faveur de la paix et en faveur des droits et du respect des libertés de tous les Afghans et de toutes les Afghanes.

La France s'associe naturellement à la déclaration qui sera prononcée tout à l'heure au nom de l'Union européenne.

Je formulerai, pour ma part, trois observations.

La première urgence fondamentale est de redoubler d'efforts pour la protection des civils, y compris du personnel humanitaire et médical, et de répondre aux besoins humanitaires. Le nombre de victimes, même s'il est en légère baisse par rapport à l'an dernier, est particulièrement préoccupant. Avec 11 000 morts en 2018, l'Afghanistan est le pays en conflit qui compte le plus de victimes civiles. Le nombre d'attaques contre les personnels humanitaires a augmenté de plus de 150 % en un an. Les écoles sont également des cibles. C'est inacceptable. Il est impératif que toutes les parties au conflit respectent leurs obligations au titre du droit international humanitaire. Et la France salue l'action de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) en soutien aux autorités afghanes pour

limiter le nombre de victimes civiles et réduire l'impact des opérations sur les civils et leurs infrastructures.

La France salue les lois et les plans d'action adoptés pour protéger les enfants, qui doivent être pleinement mis en œuvre et permettre une protection contre les six violations graves. Il en va ainsi de même, plus largement, s'agissant des lois visant à protéger les femmes et les enfants contre les violences, notamment sexuelles. Il est essentiel que les capacités de la justice soient encore renforcées en ce sens.

Comme le Secrétaire général le demande dans son rapport (S/2019/493), nous devons répondre aux besoins humanitaires croissants des 6,3 millions d'Afghans dans le besoin et garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave sur l'ensemble du territoire.

Deuxièmement, notre priorité reste plus que jamais de faire aboutir les efforts pour atteindre une paix négociée et durable en Afghanistan. Je tiens à saluer le travail mené par plusieurs partenaires, notamment les États-Unis, le Qatar et l'Allemagne, qui ont engagé des discussions avec les Taliban dans le but de les amener à des pourparlers de paix avec le Gouvernement afghan. La France appelle les Taliban à démontrer sans attendre et de manière concrète leur engagement pour la paix, en acceptant des pourparlers directs avec le Gouvernement afghan et en déclarant un cessez-le-feu.

Comme l'a rappelé le Représentant spécial, le processus de paix devra être inclusif, conduit par et pour les Afghans. Il est, à cet égard, essentiel que les femmes participent de manière directe et significative aux discussions de paix, et ce à tous les niveaux de la prise de décision. La préservation et le renforcement des acquis en matière de justice, d'état de droit, et de respect des droits et des libertés doit rester une priorité absolue, et je pense en particulier au respect du droit des femmes et du respect des libertés fondamentales, en particulier les libertés d'opinion et d'expression et la protection des journalistes. Le sacrifice de ces acquis pourrait remettre en cause les soutiens internationaux, y compris financier, au processus en cours.

Enfin, la troisième priorité est d'assurer la tenue et le bon déroulement de l'élection présidentielle du 28 septembre, qui devra être libre, transparente et inclusive. Les faiblesses identifiées lors des scrutins précédents doivent être corrigées et les efforts de préparation intensifiés. La Commission électorale indépendante doit continuer à œuvrer pour permettre la participation la plus large possible de la population

aux élections, notamment celle des femmes, en tant que candidates et en tant qu'électorales.

Compte tenu du niveau de menace élevé, y compris à Kaboul, la sécurisation du scrutin sera également un élément déterminant et nous renouvelons notre plein soutien aux forces de sécurité afghanes, dont les efforts ont été remarqués lors des élections législatives.

Permettez-moi pour conclure de rappeler le rôle essentiel des Nations Unies pour continuer à accompagner l'Afghanistan. Je souhaite à cet égard saluer le travail remarquable effectué par la MANUA et par les différentes agences des Nations Unies en Afghanistan dans un contexte sécuritaire que nous savons particulièrement difficile. Alors que nous examinerons prochainement à nouveau le mandat de la mission, nous ne devons pas perdre de vue le travail indispensable qu'elle effectue au quotidien. Il est impératif que la communauté internationale, et en particulier le Conseil de sécurité, demeurent unis pour soutenir la trajectoire de l'Afghanistan vers la paix, la démocratie et le développement économique et social.

M^{me} Van Vlierberge (Belgique) : Comme d'autres, je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto, pour son exposé, mais aussi pour ses efforts incessants en faveur d'une paix durable en Afghanistan. Je remercie également M^{me} Sima Samar pour son exposé et pour son engagement pour la promotion des droits des femmes en Afghanistan. Je remercie également la Représentante permanente de l'Afghanistan pour son intervention.

Le Belgique s'associe à la déclaration de l'Union européenne.

Je vais concentrer mon intervention sur trois points : le processus de paix, les élections, et l'importance de la promotion et de la protection des droits humains en Afghanistan.

Tout d'abord, s'agissant du processus de paix, la Belgique salue l'intensification des efforts nationaux et internationaux visant à mettre fin au conflit long et dévastateur en Afghanistan. Nous pensons qu'un accord de paix durable ne pourra être atteint qu'au moyen d'un dialogue intra-afghan global et inclusif. À cette fin, nous réitérons notre appel aux Taliban pour qu'ils s'engagent dans des pourparlers de paix directs.

En particulier, la Belgique appelle toutes les parties à promouvoir la participation significative et égale des femmes à toutes les étapes du processus de

paix. Une paix durable commence par la nomination d'une équipe de négociation représentative et inclusive. En outre, nous insistons sur le fait que tout futur accord de paix doit préserver les acquis politiques, économiques et sociaux des 18 dernières années, en particulier les droits des femmes, des enfants et des minorités.

Nous sommes pleinement conscients que la construction de la paix est un processus à long terme. Pour qu'un accord soit durable, la communauté internationale doit être unie dans son soutien. Nous appelons tous les partenaires internationaux à coordonner étroitement leurs efforts afin de lancer un dialogue intra-afghan et de parvenir à un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans.

Mon deuxième point concerne l'élection présidentielle annoncée pour septembre 2019. La Belgique souligne la nécessité de tirer les enseignements du vote de l'année dernière. Compte tenu du calendrier très serré, nous appelons toutes les parties à travailler pour rétablir la confiance dans le processus électoral.

Les élections sont une responsabilité partagée par tous les acteurs politiques. J'insiste sur l'importance de créer un environnement favorable, en évitant toute ingérence politique dans les décisions des organes de gestion des élections et en s'engageant de manière constructive afin que l'élection présidentielle soit libre, transparente et crédible.

J'en viens à mon dernier point : la situation des droits humains en Afghanistan. Nous avons écouté attentivement les recommandations faites par M^{me} Samar. La Belgique est profondément préoccupée par l'impact du conflit armé sur la population civile, et en particulier par le nombre élevé de victimes civiles. La Belgique demande instamment à toutes les parties de respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et de prendre des mesures immédiates pour éviter les pertes de vies.

En ce qui concerne plus particulièrement la situation des violations des droits de l'enfant, l'attention du Conseil est appelée sur la présentation du rapport de pays au Groupe de travail sur le sort des enfants en temps de conflit armé plus tard cette année. La violence persistante à l'encontre de journalistes et de défenseurs des droits de l'homme est également inacceptable. Toutes les parties au conflit doivent respecter les normes internationales en matière de protection. Nous sommes en outre préoccupés par les rapports de la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

sur le traitement réservé aux détenus liés au conflit. Près d'un tiers fait état de récits crédibles d'actes de torture ou de mauvais traitements en détention. Nous nous félicitons des mesures prises par le Gouvernement en réponse à ceci, et demandons un renforcement des mesures de responsabilisation.

En ce qui concerne les efforts de déminage, la Belgique salue les efforts du Gouvernement pour aligner les normes nationales relatives au déminage d'objets improvisés abandonnés avec les meilleures pratiques internationales.

Permettez-moi de conclure, Monsieur le Président, en réitérant notre plein soutien au peuple afghan et notre fort engagement en faveur d'un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans.

M. Sipaco Ribala (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M. Yamamoto, ainsi que M^{me} Samar, pour leurs exposés instructifs et leurs contributions personnelles à la réalisation de la paix et de la prospérité en Afghanistan.

Malgré les efforts constants déployés aux niveaux national, régional et international pour parvenir à un accord de paix négocié, l'Afghanistan continue de faire face à des défis multiples et complexes en matière de sécurité, de stabilité et de développement. Les civils restent les principales victimes de la forte vague d'instabilité et de violence qui déferle sur le pays, et bien que le rapport du Secrétaire général (S/2019/493) indique une diminution de 23 % du nombre de victimes civiles par rapport à la même période en 2018, nous demeurons préoccupés par le nombre élevé de ces victimes du fait des attaques massives commises par les forces antigouvernementales et les terroristes, notamment les attaques perpétrées à l'aide d'engins explosifs improvisés et les attentats-suicides, bien que le nombre d'attentats-suicides ait diminué pendant la période considérée. De même, nous sommes consternés par la poursuite des recrutements et des enlèvements d'enfants et des violences sexuelles qui leur sont infligées, ainsi que par les attaques commises contre les écoles et les établissements de soin au cours de la période considérée.

Dans ce contexte, nous condamnons avec la plus grande fermeté les attaques délibérées qui ont eu lieu tout au long du mois sacré du ramadan, au cours desquelles des civils ont été délibérément attaqués par

des éléments antigouvernementaux. Nous condamnons également l'attaque du 8 mai dernier dirigée contre le personnel des organisations non gouvernementales à Kaboul; l'assassinat, le 24 mai dernier, d'un érudit religieux dans un lieu de culte; les attentats du 27 mai et du 3 juin, respectivement, visant des fonctionnaires civils du Gouvernement; et l'attaque du 2 juin menée contre des étudiants chiites. Face à toutes ces pertes en vies humaines, nous exprimons notre solidarité au peuple et au Gouvernement afghans. À cet égard, nous nous faisons l'écho des propos du Secrétaire général, qui demande à toutes les parties de respecter strictement les obligations qui leur incombent en vertu du droit international et du droit international humanitaire, de prendre toutes les mesures possibles pour prévenir les attaques contre la population et les infrastructures civiles, et de ne pas entraver l'accès humanitaire.

Ma délégation se félicite de tous les efforts déployés par le Gouvernement afghan et des initiatives qu'il vient de prendre pour faire progresser le processus de paix, notamment la création d'un conseil de direction pour la paix et d'une équipe de négociation comprenant des représentants politiques de l'opposition et des femmes; et la convocation d'une *loya jirga* pour la paix à Kaboul, le 29 avril dernier. Nous encourageons le Gouvernement afghan à poursuivre ses efforts pour parvenir à un processus de paix global, grâce à des pourparlers directs entre les parties concernées et à des négociations inclusives et globales entre Afghans, avec aussi la participation des pays de la région. De même, nous appuyons sans réserve les efforts déployés par la communauté internationale, les pays de la région et la MANUA pour encourager et aider à promouvoir la paix et la stabilité en Afghanistan, en dépit des conditions difficiles. Comme nous l'avons toujours souligné au Conseil, dans l'intérêt de toute la région, il est vital de resserrer la coopération régionale dans tous les domaines, y compris politique, économique et social et en matière de sécurité.

Nous espérons que la nouvelle composition des commissions électorales – la Commission électorale indépendante et la Commission des plaintes électorales – recevra l'appui de toutes les parties concernées et intéressées. À la lumière des enseignements tirés des élections législatives d'octobre 2018, nous devons en priorité veiller à ce que l'élection présidentielle du 28 septembre prochain soit transparente, crédible et inclusive.

Nous avons pris note des progrès accomplis par les femmes dans leurs efforts pour parvenir à une véritable participation, et nous saisissons cette occasion pour célébrer l'élection de deux femmes à la tête des deux commissions électorales, qui marque un tournant décisif. Nous sommes convaincus qu'avec l'appui qu'elles méritent, elles feront de l'excellent travail. À cet égard, nous espérons que le Gouvernement continuera de mettre en œuvre des politiques qui garantissent l'élimination des obstacles persistants à la participation des femmes à tous les domaines de la vie publique et politique, et que leur intégration sera une priorité non négociable.

Pour terminer, je voudrais une fois encore exprimer notre plein soutien aux efforts déployés par le Gouvernement afghan pour parvenir à une paix et à une stabilité durables, ainsi que notre reconnaissance et notre appui au rôle important joué par le personnel de la MANUA. Nous félicitons tout particulièrement M. Yamamoto pour le dévouement dont il fait preuve afin de promouvoir la paix et la stabilité en Afghanistan.

M. Ipo (Côte d'Ivoire) : Ma délégation salue la tenue de cette séance d'information, et remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M. Tadamichi Yamamoto, pour son exposé détaillé sur les activités de la MANUA et les récents développements de la situation politique et sécuritaire dans ce pays, l'Afghanistan. Nous remercions également M^{me} Sima Samar, Présidente de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, pour sa présentation éclairante.

Ma délégation note avec satisfaction l'achèvement des procédures de vérification des candidatures par la Commission électorale indépendante, environ trois mois avant l'élection présidentielle en Afghanistan. Elle encourage la Commission électorale indépendante à poursuivre avec diligence l'inscription des électeurs sur les listes électorales, afin d'organiser le scrutin le 28 septembre 2019, comme prévu; et à intensifier ses efforts de sensibilisation des électeurs et des acteurs politiques sur le mode d'emploi et les garanties offertes par la machine à voter, à l'effet d'éviter les dysfonctionnements observés lors des élections parlementaires du 20 octobre 2018.

Ma délégation est d'avis que les progrès enregistrés doivent être renforcés par l'engagement de toutes les parties prenantes à créer un environnement favorable à la tenue d'une élection présidentielle libre,

transparente et crédible. La Côte d'Ivoire note avec préoccupation la persistance des menaces et attaques meurtrières des Taliban et de la branche locale de l'État islamique, qui pourraient impacter négativement le taux de participation, comme constaté lors des élections législatives. Elle en appelle par conséquent à la vigilance de la communauté internationale et des troupes de la mission Soutien résolu, afin de prendre des mesures préventives de sécurité, pendant cette période électorale cruciale pour l'avenir du pays. Nous exhortons également les candidats à s'abstenir de toute action de nature à susciter des tensions qui pourraient compromettre le bon déroulement du processus électoral.

Mon pays se félicite de la nomination de femmes à la tête de la Commission électorale indépendante et de la Commission du contentieux électoral par le Président Ashraf Ghani. Il encourage les autorités afghanes à poursuivre leurs efforts pour une participation accrue des femmes dans les institutions et le processus de paix, conformément aux conclusions de la Conférence nationale tenue le 12 décembre 2018 à Kaboul.

La Côte d'Ivoire salue la création du Conseil suprême pour la paix et la réconciliation, dont la mission est de contribuer à la restauration de la stabilité en Afghanistan. Ce conseil devrait constituer, avec le forum consultatif dénommé *loya jirga*, des outils essentiels pour une appropriation nationale forte du processus de sortie de crise.

La Côte d'Ivoire se félicite de toutes les initiatives visant à faciliter le dialogue entre l'ensemble des parties afghanes. Elle voudrait en outre souligner l'importance du soutien de la MANUA et du Représentant spécial du Secrétaire général aux négociations avec les Taliban, en vue de les impliquer dans le processus de paix. Ma délégation note également avec satisfaction les efforts consentis par l'Envoyé spécial des États-Unis pour l'Afghanistan, M. Zalmay Khalizad, en vue d'entamer des pourparlers de paix entre le Gouvernement afghan et les Taliban.

Mon pays demeure préoccupé par la situation sécuritaire et humanitaire en Afghanistan, où l'usage récurrent des engins explosifs, ainsi que les entraves systématiques à l'assistance humanitaire dans les provinces contrôlées par les Taliban, constituent de véritables défis. À cet effet, ma délégation voudrait saluer l'assistance que l'ONU et ses partenaires apportent aux populations affectées, et exhorter la communauté internationale à maintenir son soutien financier au plan humanitaire pour l'Afghanistan.

La complexité des défis multiformes auxquels l'Afghanistan est confronté, notamment la lutte contre la corruption, le terrorisme, ainsi que le trafic de drogues, exige une attention constante de la communauté internationale et un appui conséquent au Gouvernement afghan. Aussi la Côte d'Ivoire appelle-t-elle au maintien des troupes de la mission Soutien résolu et à la matérialisation des promesses de financement en faveur des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes jusqu'en 2024.

Les derniers développements de la situation en Afghanistan nous fondent à croire que l'instabilité politique et sécuritaire n'est pas une fatalité et que la paix dans ce pays est possible. Elle sera l'aboutissement de la volonté des Afghans eux-mêmes d'écrire une nouvelle page de leur histoire, dans la paix et la prospérité.

Pour conclure, mon pays exprime son soutien aux efforts déployés par le Représentant spécial du Secrétaire général, le personnel de la MANUA, les agences spécialisées des Nations Unies, les organisations régionales et internationales, ainsi que tous les partenaires qui œuvrent au retour de la paix et de la stabilité en Afghanistan.

M. Ma Zhaoxu (Chine) (*parle en chinois*) :
En premier lieu, je tiens à remercier de son exposé le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tadamichi Yamamoto, et à lui exprimer notre reconnaissance pour ses efforts et ceux de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je remercie également l'Ambassadrice Raz, Représentante permanente de l'Afghanistan, et M^{me} Samar, Présidente de la Commission indépendante afghane des droits de l'homme, de leurs déclarations.

À l'occasion du centenaire de son indépendance, la Chine souhaite à l'Afghanistan de parvenir dans les meilleurs délais à la stabilité et au développement, et lui présente ses vœux de paix durable à l'avenir.

L'Afghanistan se trouve à un tournant. Les élections législatives et le processus de paix et de réconciliation sont indissociables. Les conditions de sécurité dans le pays sont préoccupantes et la situation humanitaire reste difficile. La communauté internationale doit s'acquitter sincèrement de ses engagements en continuant d'apporter un appui robuste à l'Afghanistan.

Premièrement, nous devons aider l'Afghanistan à faire en sorte que l'élection présidentielle de septembre soit menée à bon terme en toute sécurité.

Nous espérons que les institutions électorales tireront les leçons des élections législatives de l'an dernier et qu'elles procéderont à des préparatifs en bon ordre pour les élections à venir. La MANUA doit représenter un appui solide à cet égard. Nous espérons que les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes planifieront à l'avance les modalités de leur déploiement, afin de garantir la sécurité et la stabilité durant la période électorale. Tous les partis politiques d'Afghanistan doivent intensifier leur coopération et surmonter par le dialogue leurs divergences relatives aux élections.

Deuxièmement, nous devons soutenir le processus de réconciliation contrôlé et dirigé par les Afghans. La communauté internationale et les pays de la région se sont récemment efforcés de promouvoir activement un dialogue direct entre le Gouvernement afghan et les Taliban. Les consultations de la *loya jirga* ont également donné des résultats encourageants. Nous appelons toutes les parties en Afghanistan à agir dans l'intérêt supérieur du pays et de son peuple et à saisir cette importante occasion de réconciliation politique. Nous espérons que la MANUA appuiera les efforts déployés par le Gouvernement pour promouvoir le dialogue politique et encouragera les Taliban à revenir rapidement à la table des négociations. La communauté internationale doit faire pression pour qu'un dialogue intra-afghan ait lieu dans les meilleurs délais.

Troisièmement, la communauté internationale doit aider l'Afghanistan à renforcer ses capacités de lutte contre le terrorisme et à maintenir la stabilité. Ces derniers temps, le nombre de victimes civiles causées par le conflit en Afghanistan a diminué en glissement annuel. En revanche, le nombre de morts civiles attribuées à des frappes aériennes et à des opérations de fouille a augmenté, tandis que les groupes terroristes restent actifs.

La Chine, la Fédération de Russie et les États-Unis sont récemment parvenus à un consensus trilatéral autour du processus de paix en Afghanistan, et appelé au retrait ordonné et responsable des contingents étrangers présents en Afghanistan. Nous espérons que la MANUA continuera d'aider l'Afghanistan à renforcer ses capacités en matière de sécurité. La communauté internationale doit renforcer sa coordination et sa coopération pour épauler l'Afghanistan dans ses efforts antiterroristes, afin de remédier effectivement au terrorisme, à la criminalité transnationale et au trafic de drogues, entre autres menaces.

Quatrièmement, nous devons contribuer concrètement à améliorer la situation humanitaire en Afghanistan. Le conflit et les catastrophes naturelles ont récemment entraîné une hausse sensible du nombre de personnes nouvellement déplacées en Afghanistan, et ce, alors que des millions d'Afghans touchés par la sécheresse ont toujours besoin d'aide humanitaire. La MANUA doit se concerter avec les organismes des Nations Unies présents en Afghanistan pour aider le peuple et le Gouvernement afghans à éliminer la pauvreté et à améliorer les conditions de vie de la population. La communauté internationale doit honorer les promesses d'assistance qu'elle a faites, aider les Afghans gravement touchés par des catastrophes naturelles, améliorer la situation humanitaire des réfugiés afghans dans les pays voisins et appuyer leur prompt retour dans leur patrie.

Les 13 et 14 juin s'est tenue à Bichkek, capitale de la République kirghize, la dix-neuvième réunion du Conseil des chefs d'État des États membres de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, à laquelle le Président afghan, M. Ashraf Ghani, a assisté. Les États membres de l'Organisation de Shanghai pour la coopération ont toujours appuyé les efforts du Gouvernement et du peuple afghans pour rétablir la paix et promouvoir un développement économique stable. Ils ont réaffirmé qu'ils étaient prêts à soutenir le processus de réconciliation politique dirigé et contrôlé par les Afghans, tant sur une base bilatérale que dans le cadre du Groupe de contact sur l'Afghanistan de l'Organisation de Shanghai.

Lors du sommet de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, le Président chinois Xi Jinping a rencontré le Président Ghani. Les deux chefs d'État, qui ont eu un échange de vues extensif et exhaustif sur des questions telles que le processus de réconciliation, la mise en œuvre de l'initiative « Une Ceinture et une Route » et la coopération en matière de lutte contre le terrorisme, se sont entendus sur de nombreux sujets importants. La Chine et l'Afghanistan sont de vieux amis, des voisins proches et des partenaires stratégiques. La Chine a toujours appuyé le processus de réconciliation afghan et continuera de tirer parti des canaux que sont le Groupe de contact sur l'Afghanistan de l'organisation de Shanghai pour la coopération, le dialogue des Ministres des affaires étrangères de la Chine, de l'Afghanistan et du Pakistan, et les consultations entre la Chine, les États-Unis et la Fédération de Russie sur l'Afghanistan, aux fins de promouvoir activement la paix et d'encourager les concertations, ce qui aidera le peuple afghan à ouvrir un dialogue intra-afghan.

La Chine appuie activement la reconstruction de l'Afghanistan et son intégration dans les structures de développement économique régionales. Du 25 au 27 avril, le deuxième Forum pour la coopération internationale « Une Ceinture et une Route » s'est déroulé avec succès à Beijing. Le Gouvernement afghan y avait dépêché une délégation. Ces dernières années, la Chine et l'Afghanistan, qui ont sans cesse intensifié leur coopération dans le cadre de l'initiative « Une Ceinture et une Route », ont obtenu des résultats positifs.

La Chine continuera de travailler en collaboration avec l'Afghanistan pour mettre en œuvre le Mémorandum d'accord sino-afghan sur la promotion conjointe de l'initiative « Une Ceinture et une Route » et promouvoir une coopération axée sur les résultats dans tous les secteurs.

Enfin, je réaffirme que la Chine est prête à coopérer avec l'ensemble de la communauté internationale pour contribuer à la sécurité, à la stabilité, au développement et à la prospérité de l'Afghanistan.

M. Duclos (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Représentant spécial Yamamoto, M^{me} Samar et la Représentante permanente de l'Afghanistan de leurs exposés édifiants.

Le Pérou suit de près la situation en Afghanistan, en particulier le processus de paix, qui devrait définir son avenir à moyen et long terme en permettant notamment de renforcer la démocratie dans ce pays. À cet égard, nous estimons que le règlement de la crise actuelle doit passer impérativement par un dialogue entre les parties afghanes et les dirigeants afghans. Nous convenons qu'il faut organiser des négociations directes entre les représentants des Taliban et du Gouvernement. Comme le Représentant spécial nous l'a rappelé, personne ne peut se substituer au peuple afghan.

Dans ce contexte, nous estimons que la convocation, tout récemment, d'une *loya jirga* pour la paix à Kaboul, qui a rassemblé plus de 3 000 délégués de tout le pays, y compris des chefs tribaux, avec une participation importante et utile des femmes, revêt une grande importance. Ses conclusions sont une manifestation des aspirations des citoyens et représentent un cadre d'action consensuel visant à faire d'une paix durable, de l'état de droit et du respect des droits de l'homme une réalité, et à poursuivre les réformes engagées.

L'élection présidentielle prévue pour septembre prochain doit se dérouler dans un esprit de dialogue,

de tolérance et de respect mutuel. Comme l'a expliqué M. Yamamoto, il s'agit d'une responsabilité partagée. Outre les difficultés techniques et les problèmes de sécurité qui existent déjà, il faut éviter d'autres revers à motivation politique ou des actions susceptibles de remettre en cause le processus électoral.

Nous voudrions exprimer nos vives préoccupations face à la situation précaire en matière de sécurité. Les décès attribués aux frappes aériennes menées par les forces progouvernementales ont atteint des niveaux record. À cela s'ajoutent les attaques terroristes aveugles contre la population civile, qui se poursuivent. Nous sommes particulièrement préoccupés par la présence de militants de l'État islamique d'Iraq et du Levant, dont les activités sont liées avec le trafic de drogue, et qui constituent un exemple supplémentaire du lien entre le terrorisme et la criminalité organisée, qui peut être qualifié de menace régionale. Nous estimons qu'il est essentiel d'intensifier les efforts internationaux pour lutter contre ces fléaux, en étroite coordination avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

Il est également impératif que toutes les parties au conflit respectent leurs obligations au regard du droit humanitaire et en matière de protection des civils. Nous voudrions en outre souligner l'importance de la justice transitionnelle et de l'application du principe de responsabilité dans le cadre de processus de paix en cours, comme l'a souligné M^{me} Samar. Les actes commis sans scrupules par des groupes criminels ne doivent pas rester impunis ou être oubliés.

Par ailleurs, le Pérou tient à saluer les progrès récents accomplis par le Gouvernement en matière de lutte contre la corruption, ainsi que les réformes lancées dans le secteur de la justice et en ce qui concerne l'autonomisation des femmes. S'agissant de ce dernier point, nous nous félicitons des efforts déployés pour mettre en œuvre le Plan d'action national en faveur des femmes en Afghanistan et de l'élection de femmes à la présidence des deux organes électoraux les plus importants en Afghanistan. Nous sommes convaincus que la participation des femmes à la vie politique du pays, ainsi que celle des jeunes, contribuera au renforcement des capacités en matière de prévention, de maintien de la paix et de consolidation de la paix, ainsi qu'au renforcement de la démocratie, qui est indispensable.

Pour terminer, nous voudrions remercier le Représentant spécial Tadamichi Yamamoto, ainsi que l'ensemble du personnel de la Mission d'assistance

des Nations Unies en Afghanistan, de leur travail, que nous appuyons fermement.

M^{me} Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Nous voudrions souhaiter la bienvenue au Conseil au Représentant spécial du Secrétaire général et le remercier de son exposé. Nous remercions également notre collègue afghane de son exposé. C'est un grand plaisir pour moi que de revoir M^{me} Samar au Conseil; je l'ai bien connue lorsque je me trouvais à Kaboul. Cela faisait deux ans qu'elle avait été la première représentante de la société civile à présenter un exposé sur l'Afghanistan. J'estime qu'il est plus important que jamais que nous prêtions attention à la société civile qui s'exprime haut et fort, et nous la remercions de tout son travail relatif à ce dossier de la plus haute importance.

L'Ambassadrice de l'Afghanistan a déjà annoncé l'initiative lancée conjointement par l'Afghanistan et le Royaume-Uni pour mettre sur pied un groupe d'amis des femmes en Afghanistan. Nous sommes très fiers d'y participer, car à mon avis, il s'agit d'une excellente initiative conjointe. Ce groupe réunira des ambassadrices et des personnalités onusiennes de haut rang pour mettre en lumière et protéger les progrès réalisés par les femmes afghanes au cours des 18 dernières années. C'est également un très bon moyen de donner une expression concrète à la résolution 1325 (2000) et de promouvoir la participation des femmes aux efforts de paix et à la vie publique.

Comme nous le savons tous, le débat d'aujourd'hui porte principalement sur deux questions : la paix et les élections. À l'instar des autres membres du Conseil, le Royaume-Uni tient à réaffirmer qu'une solution politique est le seul moyen de mettre un terme au conflit. Les efforts déployés actuellement par le Gouvernement afghan et les États-Unis – en particulier le Représentant spécial des États-Unis pour la réconciliation en Afghanistan, M. Zalmay Khalilzad – ont permis de réaliser des progrès importants en vue du lancement d'un processus de paix viable.

Le Royaume-Uni appuie pleinement tous les efforts visant à lancer un véritable processus politique, pour permettre aux Afghans de décider de l'avenir de leur pays. Tout naturellement, cela exige le plein appui de la région et de la communauté internationale. J'espère donc que nous pourrions maintenir notre unité et appeler à l'ouverture de négociations de paix inter-afghanes sans plus tarder et avec la pleine participation des deux parties au conflit, et du Gouvernement afghan légitime particulier.

Je voudrais me faire l'écho de l'appel lancé par le Représentant spécial du Secrétaire général aux États Membres pour qu'ils usent de leur influence afin d'encourager les Taliban non seulement à faire preuve de leadership et de perspicacité pour participer aux pourparlers, mais également à prendre les mesures concrètes qui s'imposent sur la voie de la paix.

La question de la participation des femmes a été évoquée brièvement. Nombreuses sont les preuves qui attestent de l'importance de cette question, et au fur et à mesure que le processus avance, nous encourageons la participation des femmes à tous les niveaux, qu'il s'agisse de négociations au niveau local ou au niveau de l'État à Kaboul.

En ce qui concerne les élections, comme de nombreux autres orateurs l'ont souligné aujourd'hui, elles sont cruciales pour la stabilité politique future. Nous savons que le climat est déjà tendu, trois mois avant les élections. Par conséquent, je voudrais appeler tous les acteurs politiques à adopter un comportement responsable et constructif dans l'intérêt de la stabilité de l'Afghanistan. Nous encourageons la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan à redoubler d'efforts, sous la direction du Représentant spécial, pour appuyer et conseiller les organes de gestion des élections.

Je voudrais également saisir cette occasion pour exhorter la Commission électorale indépendante à poursuivre ses travaux en vue d'organiser des élections crédibles et en temps voulu le 28 septembre. Comme l'a souligné le Représentant spécial, les délais sont serrés, ce qui signifie que tout le monde doit déployer des efforts soutenus. Nous nous félicitons de l'engagement exprimé aujourd'hui par l'Ambassadrice d'Afghanistan de veiller à ce que les élections aient lieu comme prévu, et nous exhortons les forces de sécurité afghanes à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour créer les conditions permettant au peuple afghan d'exercer son droit de vote en toute sécurité.

Un certain nombre d'orateurs ont parlé des victimes civiles. Nous partageons les préoccupations suscitées par le nombre élevé de victimes civiles, qui met en relief le coût humain du conflit. Toutes les parties doivent prendre immédiatement des mesures pour éviter que des civils innocents, notamment des femmes et des enfants, ne soient tués. Le Royaume-Uni continuera d'aider les forces de sécurité afghanes à renforcer leurs capacités pour assurer la sécurité de la population et

mettre en œuvre la politique nationale visant à réduire les pertes civiles.

Pour terminer, je voudrais simplement réaffirmer l'engagement du Royaume-Uni à appuyer le Gouvernement et le peuple afghans en vue d'un avenir pacifique et prospère.

Le Président (*parle en arabe*) : Je vais à présent faire une déclaration à titre national.

Je voudrais tout d'abord m'associer aux autres orateurs pour remercier M. Yamamoto et M^{me} Samar de leurs exposés. Je remercie également la Représentante permanente de l'Afghanistan pour sa contribution à nos délibérations plus tôt dans la présente séance.

L'État du Koweït apprécie au plus haut point les efforts de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et le rôle vital joué par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto. Nous apprécions également la contribution de tout le personnel des Nations Unies en Afghanistan, qui déploie des efforts dévoués pour aider le peuple afghan dans des circonstances difficiles. Nous saluons en outre le rôle important des organes et institutions de la société civile en Afghanistan et leur contribution dans des domaines tels que les droits de l'homme et la lutte contre la corruption.

Nous réitérons nos félicitations à l'Afghanistan et à son peuple courageux pour les premières élections législatives qui se tiendront depuis 2011. Le peuple afghan a dû relever de nombreux défis et faire des sacrifices majeurs pour choisir ses représentants au Parlement, démontrant ainsi son attachement à ses droits politiques. Nous soutenons le peuple afghan ami et l'encourageons à poursuivre le processus démocratique en organisant une élection présidentielle cette année. Nous sommes pleinement convaincus que l'élection présidentielle, qui a été préparée avec diligence, sera couronnée de succès.

Je suis tout à fait d'accord avec ceux qui ont pris la parole avant moi sur l'importance du processus politique actuel, qui exige de tous les dirigeants politiques et sages de l'Afghanistan qu'ils travaillent dans l'intérêt national plutôt qu'à des fins partisans afin de garantir à tous les Afghans une vie sûre et digne après des décennies de guerre et de conflit. Nous espérons que les travaux préparatoires à l'élection présidentielle comprendront davantage de réunions et de consultations avec tous les partis afin de veiller à ce que le bon candidat soit choisi comme Président de l'Afghanistan pour la prochaine période. Au Conseil, nous devons redoubler d'efforts

pour soutenir le processus politique et la MANUA, ainsi que pour encourager la tenue de l'élection présidentielle en septembre.

En ce qui concerne la sécurité, comme le Secrétaire général, nous sommes préoccupés par l'instabilité en Afghanistan, bien que le nombre de victimes civiles ait légèrement diminué par rapport à l'année dernière. Le nombre d'attentats-suicides visant des installations électorales pendant les élections législatives a diminué de 72 %. Les combats entre les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes et leurs adversaires se sont poursuivis dans tout le pays, constituant la majorité des incidents de sécurité. Cela montre la difficulté de la tâche à laquelle sont confrontés le Gouvernement afghan et la communauté internationale, compte tenu en particulier du fait que les Taliban et Daech continuent de lancer des attaques terroristes contre des villages et des civils non armés. Nous exhortons toutes les parties au conflit à honorer leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et des droits de l'homme et à prendre immédiatement des mesures pour éviter les pertes civiles.

Pour aborder le processus de réconciliation politique et la situation en matière de sécurité en Afghanistan, nous devons tenir compte du rôle vital que jouent la région et la communauté internationale dans ces deux questions fondamentales. Nous avons suivi avec satisfaction la participation de l'Afghanistan à tous les niveaux des réunions bilatérales avec de nombreux pays de la région afin de parvenir à une meilleure compréhension et, à terme, d'améliorer la situation sécuritaire, économique et politique. Nous saluons également les efforts déployés par de nombreux pays pour promouvoir le processus de réconciliation politique en Afghanistan en dépêchant leurs représentants et envoyés, y compris les efforts déployés par M. Zalmay Khalilzad, Représentant spécial des États-Unis pour la réconciliation en Afghanistan, qui a tenu de nombreuses réunions bilatérales et multilatérales avec les parties au conflit et d'autres au niveau international afin de renforcer le processus de réconciliation politique.

L'État du Koweït a suivi la question de l'aide humanitaire et des personnes déplacées parce que nous croyons qu'elle est importante. La poursuite des combats et des actes de violence, outre la sécheresse et les catastrophes naturelles, a entraîné le déplacement de plus de 110 000 personnes entre le 1^{er} janvier et le 16 mai. Nous sommes plus alarmés par le fait que 58 % de ces personnes déplacées étaient des enfants. Il est

regrettable que ces chiffres résultent de l'augmentation des attaques contre les établissements de santé et le personnel médical, ainsi que des restrictions imposées aux campagnes de vaccination contre la polio.

L'État du Koweït estime que la paix et la stabilité en Afghanistan et dans la région seront le résultat d'un règlement diplomatique négocié et que le moment est venu de parvenir à un règlement politique global du conflit en Afghanistan, en associant toutes les parties de manière constructive et en participant aux efforts diplomatiques pour instaurer une paix durable dans ce pays.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Sinirlioğlu (Turquie) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto, et M^{me} Samar, pour leurs exposés, ainsi que la Représentante permanente de l'Afghanistan, l'Ambassadrice Raz, pour sa déclaration. Nous remercions également le Secrétaire général pour son rapport éclairant (S/2019/493).

L'engagement croissant de la communauté internationale en faveur de la paix en Afghanistan est important. Il est essentiel de profiter de cette dynamique et de s'appuyer sur les réalisations des 18 dernières années. Cela ne sera soutenu et renforcé que par des efforts conjoints.

Au cours des deux dernières décennies, l'Afghanistan a connu une transformation sans précédent. Il faut se féliciter des améliorations apportées dans les domaines de la sécurité, de la démocratie, de la gouvernance, du développement économique et des droits de l'homme. Ces réalisations n'en sont pas encore à un point de non-retour et des défis majeurs restent à relever. Comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport, les conditions de sécurité demeurent instables, le nombre d'incidents étant toujours élevé. La stabilité de l'Afghanistan, et par suite celle de la région, dépendra de l'amélioration de la sécurité. La Turquie reste déterminée à soutenir le peuple afghan dans ce processus de transition, notamment dans les domaines de la sécurité et du développement.

À ce stade critique, toute tentative de paix doit être conçue avec la participation active et la contribution de tous les segments de la société afghane. Une paix durable

n'est possible que s'il y a une véritable réconciliation. Le peuple afghan ne peut pas sacrifier les réalisations qu'il a accomplies à grands frais. Par exemple, depuis 2001, la condition de la femme a profondément changé. Aujourd'hui, les femmes afghanes réclament à juste titre avec insistance un processus de paix qui protège leurs acquis. Quelque 2,5 millions d'élèves parmi les 8 millions inscrits dans les écoles afghanes sont des filles. Aucun de nos efforts en faveur de l'autonomisation des filles et des femmes ne doit être jeté au rebut. Assurer la participation des femmes aux élections, aux négociations de paix et à l'engagement général dans la gouvernance et le Gouvernement contribuera à préserver les progrès que nous avons réalisés à ce jour.

Nous ne pourrions instaurer une paix et une stabilité durables en Afghanistan qu'avec l'appui des pays voisins et de la région. L'engagement constructif continu de la communauté internationale auprès des acteurs régionaux est essentiel pour créer un climat propice à une véritable coopération. La région a démontré à diverses occasions qu'elle était prête à venir à bout de ses propres problèmes et à transformer des difficultés communes en domaines d'intérêt mutuel. Lancé en 2011, le Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie » est une plateforme unique réunissant tous les pays de la région et les parties prenantes internationales. Nous sommes heureux d'accueillir la prochaine réunion des hauts fonctionnaires du Processus d'Istanbul le 25 juin à Ankara.

Une confiance et une coopération accrues entre le Pakistan et l'Afghanistan sont également indispensables à la stabilité de la région. Comme l'a annoncé le Président Erdoğan, nous sommes prêts à déployer des efforts pour le prochain Sommet trilatéral Turquie-Afghanistan-Pakistan.

La tenue d'élections inclusives et la conduite d'un processus de paix véritablement représentatif seront pour nous tous un test décisif. Nous devons veiller à ce que toute décision de se retirer du pays ne donne pas l'impression que la communauté internationale se désengage. Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser l'Afghanistan dans un vide de pouvoir. Dans le même temps, nous devons tous appuyer les efforts du Gouvernement afghan pour faire la paix avec les Taliban tout en protégeant la démocratie et les droits individuels, en particulier les droits des femmes. Le désir de paix et de démocratie du peuple afghan doit prévaloir.

Avant de conclure, je voudrais répéter ce qui a été dit à maintes reprises dans cette salle. Un processus

de paix et de réconciliation dirigé et maîtrisé par les Afghans est essentiel pour instaurer une paix durable dans le pays. La Turquie restera solidaire du peuple afghan et continuera de contribuer à un Afghanistan sûr, stable et prospère, comme elle le fait depuis de nombreuses décennies.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Australie.

M^{me} Bird (Australie) (*parle en anglais*) : L'Australie se félicite de la dynamique non négligeable qui s'est engagée en faveur de la paix en Afghanistan. Le Gouvernement afghan a pris des mesures importantes pour mettre fin à ce conflit de longue date. La récente *jirga* de paix, parrainée par le Gouvernement afghan, a été une occasion notable qui a permis aux représentants des communautés afghanes de se concentrer sur ce que la paix signifie pour eux. Pour parvenir à un règlement politique durable du conflit, il est essentiel d'obtenir l'adhésion de la population afghane dans son ensemble. Nous encourageons le Gouvernement afghan à persévérer dans ses efforts afin de dégager un consensus national sur les modalités d'un règlement.

L'Australie se félicite également des efforts déployés par le Représentant spécial des États-Unis, M. Khalilzad, pour engager des négociations constructives avec les Taliban. Les progrès réalisés ont été importants et nous espérons que l'élan imprimé se poursuivra pour aboutir à un accord global. Tout en sachant que ces négociations n'allaient jamais être faciles, nous sommes déçus que les Taliban continuent de s'opposer à des pourparlers directs avec le Gouvernement afghan. Nous ne pensons pas qu'un règlement politique durable soit viable sans de tels pourparlers et appelons les Taliban et les autres parties à entamer immédiatement des discussions sans conditions préalables.

Nous encourageons le Gouvernement afghan à poursuivre ses efforts pour que le peuple afghan puisse voter librement et équitablement lors d'une élection présidentielle crédible le 28 septembre, sans menace de violence, et exhortons les Taliban à respecter ce processus et à y participer.

L'Australie appuie fermement la paix en Afghanistan en tant que membre d'une communauté internationale engagée. Nous avons été heureux d'apprendre aujourd'hui la formation d'un groupe des amis des femmes afghanes et nous nous réjouissons de participer à cette importante initiative. Nous saluons le rôle de la Mission d'assistance des Nations Unies en

Afghanistan, sous la conduite avisée du Représentant spécial Yamamoto, qui dirige et coordonne l'action de l'ONU en Afghanistan, et demeurons engagés en faveur de la coalition internationale emmenée par l'OTAN et aux efforts qu'elle déploie pour appuyer la sécurité et le développement en Afghanistan.

Si les perspectives de paix sont prometteuses, nous ne devons pas oublier les millions d'Afghans qui continuent d'être aux prises avec une crise humanitaire qui perdure. L'Australie contribue à répondre à toute une série de besoins, notamment par le biais d'une aide alimentaire et nutritionnelle vitale. Nous encourageons les partenaires humanitaires à continuer de rechercher les moyens d'améliorer leur coordination afin de répondre aux besoins du peuple afghan.

Pour terminer, nous savons que les Afghans sont prêts pour la paix. L'Australie entend leur apporter son concours et attend avec intérêt de travailler avec le Gouvernement afghan et d'autres partenaires pour parvenir à un règlement politique durable et contribuer au plan d'action économique et au programme de développement qui seront mis en œuvre, une fois la paix restaurée.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Canada.

M. Blanchard (Canada) : Je tiens tout d'abord à remercier le Représentant spécial Yamamoto pour son exposé éclairant sur la situation en Afghanistan. Son analyse nous aide tous à mieux appuyer l'Afghanistan durant cette période cruciale avant l'élection présidentielle. À titre de Président du Groupe d'Amis d'Afghanistan, j'ai eu le bonheur d'une présentation plus détaillée avec les membres du Groupe, et ce fut fort utile. Je l'en remercie.

Par son entremise, je voudrais également remercier tout le personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour leur engagement et leur travail continu dans ce pays. J'aimerais aussi remercier M^{me} Sima Samar pour son exposé et, évidemment, saluer et remercier S. E. l'Ambassadrice Adela Raz, Représentante permanente de l'Afghanistan, pour avoir partagé les perspectives de son gouvernement.

J'aborderai aujourd'hui deux questions d'une importance de longue date pour le Canada : premièrement, la prochaine élection présidentielle, et deuxièmement, l'inclusion des femmes dans le processus de paix.

Premièrement, en ce qui concerne la prochaine élection présidentielle, la tenue d'une élection transparente et équitable en septembre est essentielle pour la consolidation des gains obtenus. Nous accueillons favorablement la décision de la Commission électorale indépendante de reporter les élections du Conseil provincial et les élections parlementaires de Ghazni afin de se concentrer sur l'élection présidentielle. De plus, nous nous réjouissons que les autorités électorales afghanes appliquent les leçons tirées des élections législatives d'octobre 2018, surtout en ce qui concerne l'utilisation de la biométrie. Le Canada appuie le maintien du Gouvernement constitutionnel jusqu'à la tenue de l'élection et exhorte tous les acteurs concernés à faire preuve de retenue avant l'élection.

(l'orateur poursuit en anglais)

Nous sommes préoccupés par l'augmentation du nombre d'attaques contre des écoles afghanes en raison de leur utilisation comme bureaux de vote. L'éducation n'est pas un privilège. C'est un droit. Les écoles devraient être des lieux où tous les élèves, peu importe où ils vivent, peuvent apprendre et s'épanouir en paix. Afin de réduire au minimum l'incidence négative des élections sur l'éducation et les enfants, nous exhortons le Gouvernement afghan à chercher, dans la mesure du possible, d'autres lieux pour les bureaux de vote. Nous soulignons l'importance d'assurer la sécurité des électeurs comme prérequis pour que les femmes puissent participer aux élections afghanes en toute sécurité et de manière tangible. Tant les élections que le processus de paix seront imparfaits si les femmes ne participent pas à toutes les étapes.

Cela m'amène à mon deuxième point. La recherche est claire : quand les femmes participent à la consolidation de la paix, aux négociations et aux pourparlers de paix, les résultats sont meilleurs et plus durables. Près de 30 % des participants à la *loya jirga* consultative pour la paix du mois dernier étaient des femmes. Bien qu'il s'agisse d'un pas important, il reste encore beaucoup à faire pour que les voix des femmes soient entendues. Un accord qui n'apporte pas la paix à tous les membres de la société n'est pas un accord de paix. Les hommes doivent être solidaires des femmes pour parvenir à une entente profitable pour tous les Afghans.

Les femmes afghanes ne sont pas prêtes à sacrifier les gains durement acquis dans leurs droits pour un règlement politique avec les Taliban. Pour garantir que les droits des femmes, la démocratie et la Constitution

soient préservés au-delà du processus de paix, et qu'ils soient étendus aux femmes et filles vivant dans les zones contrôlées par les Taliban, les femmes doivent jouer un rôle prépondérant dans toutes les négociations. C'est pourquoi le Canada collabore avec des partenaires pour que les organisations de femmes puissent acquérir les compétences dont elles ont besoin pour négocier efficacement et défendre leur place à la table. Grâce à notre appui au Réseau international de l'action civique, le Canada fournit des dons aux organisations de femmes afin de renforcer leur capacité de s'impliquer dans les processus de paix locaux et nationaux, la formation de cercles de paix pour les jeunes et l'aide à la réintégration d'anciens combattants.

Nous avons aussi contribué 8,4 millions de dollars pour le projet Voix et leadership des femmes en Afghanistan. Ce projet soutient l'autonomisation des femmes et des filles au moyen du renforcement des capacités, de la défense des droits et du renforcement des réseaux entre les organisations de défense des droits des femmes. Nous sommes ravis d'entendre parler de la nouvelle initiative prise par les Gouvernements afghan et britannique et nous attendons avec intérêt d'en apprendre davantage.

Dans le même temps, nous restons parfaitement conscients que les défis auxquels sont confrontées les femmes afghanes ne se limitent pas à la vie civique. Les taux de violence à l'égard des femmes sont parmi les plus élevés au monde, et la justice pour les victimes reste gravement insuffisante malgré les efforts déployés par le Gouvernement pour y mettre fin. Le Canada décourage fortement le recours à la médiation dans les cas de violence faite aux femmes et encourage le Gouvernement à faire preuve d'une plus grande diligence raisonnable pour assurer l'égalité entre les sexes devant la loi.

Le Canada continue d'appuyer les efforts déployés par les Afghans en faveur de la paix et de la démocratie, et continuera de plaider en faveur de l'inclusion des femmes et des filles dans ces deux initiatives.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Pakistan.

M^{me} Lodhi (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais moi aussi commencer par remercier de leurs exposés le Représentant spécial Yamamoto et ma chère amie, M^{me} Sima Samar.

La situation en Afghanistan continue d'être une source de préoccupation pour la communauté

internationale. La persistance des conflits, de l'instabilité et des troubles ainsi que la fragilité de l'économie n'ont cessé d'aggraver les souffrances du peuple afghan. C'est également le message figurant dans le rapport du Secrétaire général (S/2019/493). Nous déplorons, comme lui, la poursuite des combats et le lourd tribut qu'ils font payer à la population civile. Nous sommes également préoccupés par la détérioration de la situation humanitaire.

Cependant, il y a aussi des raisons d'espérer. Après des décennies de guerre, nous avons désormais des motifs d'être prudemment optimistes quant aux perspectives de paix. Plusieurs séries de pourparlers directs entre les États-Unis et les Taliban ont ouvert de réelles perspectives de progrès vers la paix dans un pays ravagé par les conflits et la violence qui sévissent depuis plus d'une génération. La communauté internationale s'accorde depuis longtemps sur le fait qu'une paix négociée est le meilleur, et même le seul, espoir d'assurer une paix, une stabilité et une prospérité durables en Afghanistan.

C'est également ce que mon pays a toujours soutenu et préconisé. Depuis près de deux décennies, le Pakistan soutient qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit et que la seule voie durable vers la paix en Afghanistan est celle du dialogue. En conséquence, nous nous réjouissons de constater que c'est la voie que nous nous attachons sérieusement à suivre aujourd'hui.

Mis à part l'Afghanistan, aucun autre pays n'a souffert davantage que le Pakistan des quatre décennies de guerre et d'interventions étrangères en Afghanistan. Aucun autre pays ne bénéficiera davantage de la paix en Afghanistan. Dans son tout premier discours à la nation après son élection l'année dernière, le Premier Ministre Imran Khan a réaffirmé l'appui du Pakistan à la paix, à la stabilité et à la prospérité en Afghanistan, et nous jouons un rôle actif dans la réalisation de cet objectif.

Mon gouvernement a répondu positivement à la demande adressée l'année dernière par le Président des États-Unis, Donald Trump, au Premier Ministre Khan, l'engageant à contribuer au processus de paix afghan. Nous avons non seulement appelé à une réduction de la violence de part et d'autre, ainsi qu'à un cessez-le-feu, mais également pris toutes les mesures possibles pour contribuer à cet objectif. Nos efforts constants ont contribué à sortir l'amorce d'un dialogue de paix de l'impasse politique dans laquelle il se trouvait depuis des décennies.

Notre contribution au lancement de pourparlers directs entre les États-Unis et les Taliban à Doha, après le cycle de pourparlers initial aux Émirats arabes unis, a été largement reconnue. L'étape suivante a été la libération par le Pakistan du dirigeant taliban, le mollah Abdul Ghani Baradar, à la demande de nos partenaires internationaux. Au cours des six séries de pourparlers entre les États-Unis et les Taliban, le Pakistan s'est tenu en liaison étroite avec le processus et a pleinement appuyé ces efforts de paix, avec l'approbation par les plus hautes autorités des progrès réalisés.

Le Pakistan continuera de faire tout ce qui est en son pouvoir pour contribuer à promouvoir un règlement politique susceptible de mettre fin aux longues souffrances du peuple afghan. Le chemin vers la paix sera semé d'embûches. Il reste des obstacles à surmonter. De nombreux défis doivent encore être relevés avant qu'un accord global puisse être conclu et accepté par toutes les parties. Avec nos autres partenaires internationaux, nous estimons qu'il est désormais urgent de passer à la prochaine étape importante, à savoir l'amorce d'un dialogue intra-afghan. Nous exhortons toutes les parties, notamment les Taliban, à en prendre l'engagement. Par ailleurs, nous espérons que le septième cycle de pourparlers entre les États-Unis et les Taliban, qui devrait avoir lieu au début du mois prochain, permettra de relancer un processus de dialogue intra-afghan authentique et sans exclusive. Cela pourrait conduire à la phase la plus décisive des efforts de paix.

La coopération entre le Pakistan et l'Afghanistan est une composante vitale des efforts visant à instaurer la paix et la sécurité en Afghanistan et dans l'ensemble de la région. Le renforcement des relations bilatérales est une priorité pour mon gouvernement. Le Ministre des affaires étrangères de mon pays s'est rendu à Kaboul à trois reprises l'année dernière, ce qui témoigne clairement de notre volonté de collaborer étroitement et sérieusement avec le Gouvernement d'unité nationale. À l'invitation du Premier Ministre Imran Khan, le Président Ashraf Ghani se rendra à Islamabad dans le courant du mois.

Nous sommes convaincus que cette visite donnera un nouvel élan au renforcement de nos relations bilatérales. Le potentiel combiné du Pakistan et de l'Afghanistan est considérable. L'expansion du commerce, la coopération en matière d'énergie et la mise en œuvre des divers projets économiques transrégionaux déjà identifiés peuvent améliorer considérablement la paix et la prospérité dans l'ensemble

de la région. Nous sommes déterminés à travailler avec l'Afghanistan pour promouvoir nos objectifs politiques et économiques communs.

Je voudrais conclure mon intervention en rappelant que le grand philosophe et poète de l'Orient, Muhammad Iqbal, qui a été le premier à nourrir la vision d'un Pakistan indépendant et qui a également décrit l'Afghanistan comme le cœur de l'Asie, affirmait, il y a plus d'un siècle, que si l'Afghanistan était instable, l'Asie serait instable, mais qu'à l'inverse, la paix en Afghanistan apporterait paix et prospérité à toute la région. Aujourd'hui, nous envisageons avec espoir un avenir où le rétablissement de la paix dans le pays voisin conduira à l'instauration de la stabilité et de la sécurité qui échappent à notre région depuis si longtemps.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Italie.

M^{me} Zappia (Italie) (*parle en anglais*) : Le rapport du Secrétaire général (S/2019/493), dont nous lui sommes reconnaissants, souligne les changements rapides dont nous sommes témoins en Afghanistan. Tout d'abord, je tiens à souligner combien la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan demeure cruciale pour la stabilisation et le développement du pays. L'Italie remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto, ainsi que son personnel, de leur engagement louable à cet égard.

La réalisation de la paix est le plus redoutable des nombreux défis auxquels l'Afghanistan est aujourd'hui confronté. Les derniers faits nouveaux diplomatiques, avec les efforts déployés par le Représentant spécial des États-Unis pour jeter les bases des négociations de paix, ainsi que la tendance au renforcement de la coopération régionale qui se dessine, représentent une occasion passagère qu'il faut saisir. Toutes les parties prenantes doivent jouer leur rôle pour atteindre cet objectif, l'ONU jouant un rôle de premier plan, afin que toutes les initiatives et contributions positives nourrissent une conception unitaire et cohérente.

Les menaces persistantes à la sécurité continuent d'entraîner des coûts très élevés, épuisant des ressources et une énergie précieuses qui auraient été nécessaires pour répondre à d'autres besoins urgents, tels que la consolidation institutionnelle et le développement socioéconomique. L'Italie exprime sa profonde gratitude au Gouvernement d'unité nationale et aux Forces nationales de défense et de sécurité afghanes pour les sacrifices consentis dans leur lutte quotidienne contre

le terrorisme et l'extrémisme violent. Nous sommes à leurs côtés et demeurons déterminés à appuyer le renforcement des capacités des Forces, d'abord et avant tout en contribuant à la mission Soutien résolu de l'OTAN.

Les perspectives de paix en Afghanistan n'ont jamais été aussi tangibles qu'aujourd'hui. L'Italie exprime son plein appui aux initiatives diplomatiques qui peuvent faciliter concrètement le lancement d'un processus de réconciliation en Afghanistan. Néanmoins, l'essentiel du travail à réaliser pour saisir cette occasion relève du domaine national. Seul un processus comportant une participation large et sans exclusive, dans lequel l'Afghanistan exerce véritablement un contrôle et joue un rôle directeur, peut garantir un tel résultat.

Les femmes, en particulier, doivent être habilitées à jouer un rôle actif dans le processus afin de protéger leurs droits, tels qu'ils sont consacrés par la Constitution, et de préserver les acquis civils et sociaux plus larges obtenus au cours des 17 dernières années. Je me félicite de l'initiative conjointe Afghanistan-Royaume-Uni visant à créer un nouveau groupe d'amis sur les droits des femmes, et l'Italie est prête à s'y joindre et à y contribuer.

Nous tenons à réitérer notre profonde gratitude au Président Ghani pour son attachement à la paix et à la réconciliation, à commencer par son offre généreuse faite en février 2018 de négocier avec les Taliban sans conditions préalables, qui a été renouvelée à Genève en décembre dernier. La volonté de parvenir à la paix a également trouvé son expression dans la *loya jirga* consultative qui a été convoquée à la fin d'avril.

L'élection présidentielle prévue en septembre prochain sera une épreuve décisive pour l'Afghanistan. Les difficultés d'organisation et de procédure connues lors des élections législatives d'octobre dernier doivent servir de leçon pour faire en sorte que la prochaine élection présidentielle soit crédible et transparente. Il est essentiel qu'elle ait lieu sans retards ni insuffisances. La crédibilité des institutions afghanes en dépend. Nous invitons tous les candidats à la présidence, du Président actuel aux membres de l'opposition, à s'engager à adopter une approche responsable qui garantira la protection de ces institutions.

L'importance du vote prochain ne doit pas détourner notre attention de la recherche de la paix. Les considérations électorales ne doivent pas l'emporter sur la nécessité urgente de promouvoir le dialogue entre toutes

les composantes de la société afghane et de dégager les compromis qui s'imposent pour parvenir à un accord de paix. L'Italie s'associe pleinement aux appels lancés à faire la distinction entre la voie électorale et la voie de la paix, en suivant chacune indépendamment de l'autre.

Pour terminer, je voudrais exprimer l'appui indéfectible de mon pays à tous les efforts sincères visant à rétablir la paix et la stabilité en Afghanistan.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Tadjikistan.

M. Mahmadaminov (Tadjikistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord féliciter le Koweït de son accession à la présidence du Conseil de sécurité et lui dire toute ma gratitude pour l'organisation du présent débat sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan. Je voudrais également remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Tadamichi Yamamoto, de ses efforts et de ses observations précieuses; M^{me} Sima Samar de son exposé détaillé; et ma collègue l'Ambassadrice de l'Afghanistan de sa déclaration.

Parmi les pays de la région, le Tadjikistan entretient une relation privilégiée avec l'Afghanistan. Cette relation repose sur nos valeurs historiques, spirituelles et culturelles communes.

En ce qui concerne la situation politique actuelle en Afghanistan, nous ressentons tous à part égale le déficit croissant de sécurité dans la région et au-delà. Cela est dû principalement à la menace persistante du terrorisme international, de l'extrémisme religieux et du trafic de drogue. Nous sommes particulièrement préoccupés par les activités de propagande et de subversion menées par les représentants et les partisans de l'État islamique en Afghanistan. La mobilisation des partisans et militants de l'État islamique d'Iraq et du Levant-province du Khorassan se conjugue à d'importants mouvements de drogue, d'armes et d'hommes. La nouvelle détérioration de la situation politique en Afghanistan représente une menace réelle pour la sécurité de l'ensemble de la région et va affecter le fonctionnement des principales routes de transit à travers l'Afghanistan en direction de l'Asie centrale.

La communauté internationale a déployé des efforts considérables pour libérer l'Afghanistan du terrorisme et de l'extrémisme et pour l'aider à lancer la phase de développement durable. Dans ce contexte, le Tadjikistan appuie la mise en œuvre de la stratégie internationale en vue d'une solution globale et de la

poursuite de la reconstruction de l'Afghanistan. Il est indispensable de soutenir le Gouvernement afghan, en particulier pendant la Décennie de la transformation de l'Afghanistan, qui s'étend sur la période 2015 à 2024.

Nous estimons que l'aide internationale doit avant tout répondre aux besoins les plus fondamentaux de la population afghane, à savoir une vie décente, l'éducation, ses droits, la sécurité sociale et l'emploi. Cette assistance doit apporter l'espoir au peuple afghan et lui donner les moyens d'agir de manière constructive afin qu'il s'engage lui-même davantage en faveur de la paix et de la stabilité et de la relance socioéconomique de son pays. À notre avis, l'ONU pourrait jouer un rôle plus ferme et plus efficace dans la réalisation de nouveaux progrès à cet égard.

Nous appuyons le Gouvernement afghan dans ses efforts pour engager dès que possible un processus de paix véritable. Dans le même temps, nous insistons sur la nécessité d'empêcher les groupes d'opposition armés de commettre des actes de violence et d'exiger qu'ils rompent leurs liens avec Al-Qaida et l'État islamique. Le processus de paix est un facteur clef pour la stabilité et l'unité à long terme de l'Afghanistan. La sécurité de l'Afghanistan et de la région dans son ensemble ne pourra être assurée sans l'élimination du terrorisme et du radicalisme. Les pays de la région doivent restreindre les déplacements physiques des terroristes sur leur territoire et détruire leurs sources de financement.

Pour s'attaquer à la question de la lutte contre le terrorisme et de son financement, le Tadjikistan, en coopération avec l'Organisation des Nations Unies, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et l'Union européenne, a accueilli à Douchanbé, les 16 et 17 mai, une conférence de haut niveau intitulée « Coopération internationale et régionale pour lutter contre le terrorisme et son financement par le trafic de drogue et la criminalité organisée ». Plus de 500 participants venus de 52 pays et de 29 organisations internationales et régionales, ainsi que des représentants du corps diplomatique, de la société civile et des milieux universitaires, ont assisté à la conférence. L'objectif de la conférence de Douchanbé était de promouvoir une coopération internationale et régionale renforcée et d'identifier des méthodes efficaces pour faire face aux défis et menaces actuels.

La semaine dernière, les 14 et 15 juin, la capitale Douchanbé a accueilli un autre événement important : le cinquième Sommet de la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie (CICA). S'exprimant

à la cérémonie d'ouverture du Sommet, le Président de la République, S. E. M. Emomali Rahmon, s'est déclaré préoccupé par la situation difficile de l'Afghanistan voisin et a appelé à prendre des mesures efficaces et à mieux coordonner les efforts de la communauté internationale, y compris ceux des États membres de la CICA, dans ce domaine.

L'une des leçons que nous avons tirées de l'histoire de l'Afghanistan au cours des deux dernières décennies est que le terrorisme et l'extrémisme ne peuvent être éradiqués par les seuls moyens militaires. L'expansion socioéconomique et l'intégration de l'Afghanistan dans l'économie régionale sont donc un des moyens d'éliminer les racines du terrorisme et des phénomènes extrémistes.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer l'appui de longue date du Tadjikistan aux initiatives constructives de la communauté internationale visant à garantir une paix durable et la relance économique en Afghanistan, ainsi que sa volonté de renforcer encore à l'avenir sa coopération avec le Gouvernement afghan et ses partenaires internationaux. En outre, nous souhaitons à l'Afghanistan plein succès pour la tenue d'une élection présidentielle pacifique, ouverte et transparente cette année.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Japon.

M. Bessho (Japon) : Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tadamichi Yamamoto, pour son exposé très instructif et les efforts inlassables qu'il déploie au nom de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je voudrais également remercier M^{me} Sima Samar de son exposé et l'Ambassadrice Adela Raz, de l'Afghanistan, pour sa précieuse contribution.

Le Japon se félicite de la publication définitive des résultats des élections législatives tenues en octobre dernier, ainsi que de l'inauguration du premier parlement afghan depuis 2011. Avec la Commission électorale indépendante nouvellement élue et sur la base des enseignements tirés des élections, il est très important que la prochaine élection présidentielle soit crédible afin que les résultats en soient largement acceptés.

Le Japon salue les efforts déployés par le Gouvernement afghan pour parvenir à la paix avec les Taliban, notamment la tenue, d'avril à mai, de la *loya jirga* consultative pour la paix, ainsi que les préparatifs en cours pour la réunion du Processus de Kaboul. Le dialogue entre les Afghans est fondamental pour

instaurer une paix durable en Afghanistan. Le Japon espère que les efforts déployés par les groupes concernés en faveur de la paix, notamment le dialogue entre les États-Unis et les Taliban et les consultations trilatérales entre les États-Unis, la Russie et la Chine, contribueront à la réussite du dialogue intra-afghan.

Dans le même temps, le Japon se déclare profondément préoccupé par la poursuite des attaques terroristes en Afghanistan. Le Japon espère que l'évolution positive du processus de paix mettra fin à la violence, conduira à un cessez-le-feu global et, à terme, à une paix durable. Le Japon s'efforcera de coopérer avec la communauté internationale pour faire avancer le processus de paix.

La participation des femmes au processus de paix en Afghanistan est fondamentale. Le Japon a organisé des ateliers à l'intention des femmes afghanes afin de renforcer leur capacité de réaction face à la violence fondée sur le genre. Nous allons poursuivre ces efforts.

Le Japon reste déterminé à soutenir un Afghanistan autonome et stable. En mars, le Japon a annoncé une nouvelle aide d'environ 96 millions de dollars à l'Afghanistan. Ce montant a depuis été affecté à divers projets, notamment pour fournir une assistance aux réfugiés et faire face à la sécheresse, ainsi qu'à des initiatives de déminage et de lutte contre les stupéfiants. En outre, en mars, le Japon a fourni des secours d'urgence en réponse aux dégâts causés par les inondations. Le Japon continuera de coopérer main dans la main avec le peuple afghan, notamment par le biais de cette aide humanitaire à court terme.

Il importe également de renforcer la coopération régionale entre l'Afghanistan et les pays voisins. Lorsque les ministres des affaires étrangères du Japon et des cinq pays d'Asie centrale se sont réunis à Douchanbé en mai pour une réunion ministérielle du dialogue entre l'Asie centrale et le Japon, l'Afghanistan était également présent en tant que pays invité. Le Japon restera engagé auprès des pays de la région, notamment en soutenant le renforcement des contrôles aux frontières.

Je voudrais conclure ma déclaration en soulignant le rôle important de la MANUA dans l'instauration de la paix et de la prospérité en Afghanistan, et le Japon salue et appuie les efforts déployés par M. Yamamoto et son équipe.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Inde.

M. Akbaruddin (Inde) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé le présent débat. Je remercie aussi le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, M. Yamamoto, ainsi que la Présidente de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, M^{me} Sima Samar, de leurs exposés. Je voudrais aussi remercier l'Ambassadrice Adela Raz, Représentante permanente de l'Afghanistan, d'avoir partagé ses vues sur l'évolution récente de la situation dans son pays.

De l'avis général, cette année est une année charnière pour l'Afghanistan. Tandis que le pays s'appête en vue de sa quatrième élection présidentielle plus tard cette année, nous devons tous garder à l'esprit les avancées réalisées par les Afghans ces 18 dernières années. Ils ont renforcé la démocratie dans leur pays, établi un ordre constitutionnel, amélioré la condition de la femme, protégé le statut des minorités et des jeunes, bâti une armée forte et des forces de sécurité robustes, et noué des liens régionaux plus solides. Ils excellent dans le domaine sportif et font partie du groupe d'élite des 10 équipes qui se disputent la Coupe du monde de cricket, qui est en train de se jouer actuellement. Les Afghans ont fait tout cela tout en contrant et en repoussant les menaces posées chaque jour par le terrorisme. S'il se peut que l'Afghanistan soit perçu comme étant une source de menaces de terrorisme transnational, la réalité c'est que les Afghans sont depuis longtemps victimes du terrorisme transnational.

Même si la violence en Afghanistan se poursuit, les progrès accomplis par les Afghans sont visibles et concrets. Aider à la préservation et à la consolidation de ces réalisations est la seule option possible. Un renversement de tendance et un retour en arrière ne sont pas envisageables. La communauté internationale doit continuer d'appuyer les avancées institutionnelles acquises de haute lutte en Afghanistan.

Le communiqué publié à l'issue de la *loya jirga* réunie par le Président Ghani le 29 avril a appelé, entre autres, à un cessez-le-feu, à des pourparlers sans conditions préalables, à l'ouverture d'un bureau des Taliban en Afghanistan, à un retrait responsable des forces internationales, à la constitution d'une équipe de négociation inclusive, à la poursuite de l'appui de la communauté internationale et à la préservation des droits de la personne, en particulier des droits des femmes. Ces dispositions, approuvées par le peuple Afghan, ne

sont pas nouvelles et sont appuyées par plusieurs pays de la région.

Les opportunités créées par les récents efforts internationaux sont louables. Toutefois, nous constatons que certains pourraient être mus par un sentiment d'urgence et ont des calendrier qui, intrinsèquement, pourraient ne pas correspondre aux besoins des Afghans. Nous devons nous souvenir que ce sont les Afghans qui mettront en oeuvre ces accords et les feront respecter. La viabilité des acquis obtenus par les Afghans et leur dignité doivent être le principal facteur s'agissant de déterminer quel résultat siéra le mieux au pays et pourra être mis en oeuvre de manière durable et digne. Nous sommes en faveur d'un processus de paix et de réconciliation inclusif, piloté, pris en main et contrôlé par les Afghans, qui promeut et protège l'unité, la souveraineté, la démocratie, l'inclusivité et la prospérité de l'Afghanistan.

Tandis que la voie à suivre est tracée, nous ne pouvons ignorer le fait que des groupes bénéficiant d'un appui et de sanctuaires mènent des activités violentes et terroristes à travers les frontières. Il ne faut pas leur permettre de négocier en position de force. La question des sanctuaires et des refuges fournis aux réseaux de la terreur doit être réglée aux fins d'une paix réelle et durable. Les activités des Taliban, du Réseau Haqqani, de Daech et d'Al-Qaida et de ses affiliés proscrits, comme Lashkar-e-Tayyiba ou Jaish e Mohammed, doivent cesser. L'expérience avec l'organisation Hezb-e-Islami montre qu'un règlement de paix dans le cadre de la Constitution actuelle est possible aussi bien politiquement que socialement.

L'Inde a des liens culturels, civilisationnels et économiques avec l'Afghanistan qui remontent loin dans l'histoire. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires afghans à la mise en oeuvre de projets de développement et nous continuerons de le faire. L'établissement d'un réseau de connexion fiable pour l'Afghanistan, pays sans littoral, est un élément clef de notre partenariat. Nous sommes conscients que ces projets doivent être menés dans la transparence et dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'État, des normes internationales universellement reconnues, des principes de responsabilité financière et des normes en matière de protection et de conservation écologique et environnementale. C'est dans cet esprit que nous sommes engagés dans plusieurs projets de connectivité régionale, notamment le projet du port de

Chabahar et le corridor de fret aérien direct entre l'Inde et l'Afghanistan, qui ont été concrétisés avec succès.

Les Afghans ont parcouru un long chemin depuis 2001. L'Inde continuera à les aider à réaliser leur désir d'édifier un pays pacifique qui puisse se concentrer sur le développement et faire fond sur les avancées obtenues dans leur marche vers une plus grande prospérité et de plus grandes réalisations. La tenue d'une élection présidentielle transparente, crédible et dans les délais au courant de l'année contribuera à cet effort.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Kirghizistan.

M^{me} Moldoisaeva (Kirghizistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier M. Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), et M^{me} Sima Samar de leurs exposés détaillés sur la situation actuelle en Afghanistan. Je remercie aussi l'Ambassadrice Adela Raz de sa déclaration.

Nous soulignons le rôle central que joue l'ONU dans la promotion de la paix et de la stabilité en Afghanistan et nous apprécions et appuyons fermement tous les efforts déployés par le Secrétaire général et la MANUA, conformément à la résolution 2405 (2018). Nous nous félicitons des résultats obtenus par le Gouvernement d'unité nationale en matière de réformes politiques, économiques et sociales, de réforme de la gouvernance et de gestion de la transition, ainsi que dans la tenue des élections législatives en 2018. Nous espérons que l'élection présidentielle en septembre sera un autre pas important fait vers la démocratie dans le pays.

Malheureusement, malgré les changements positifs qui ont été réalisés, la situation politique en Afghanistan reste instable. Celle-ci se caractérise avant tout par la poursuite des activités des groupes armés terroristes et extrémistes anti-gouvernementaux internationaux et du trafic d'être humains, d'armes et de drogue. La situation en Afghanistan et dans la région nous préoccupe aussi en raison de la présence de combattants étrangers et de terroristes de retour d'autres zones de conflit. À cet égard, le Kirghizistan salue la décision du Gouvernement afghan de promouvoir la paix en proposant l'ouverture de pourparlers, et appuie pleinement ses initiatives de paix visant à instaurer la stabilité en Afghanistan.

En outre, le Kirghizistan est disposé à contribuer à la mise en place du processus de paix en Afghanistan

ici à l'ONU ainsi qu'au sein de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, de l'Organisation du Traité de sécurité collective, du processus de Moscou, du Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie », du Processus de Kaboul, et dans d'autres enceintes internationales. Il est de l'intérêt de la République kirghize que l'Afghanistan soit pacifique et stable et nous appelons à une plus grande coopération avec l'Afghanistan, au développement de la coopération régionale et à des mesures de confiance pour régler la situation dans le pays.

Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2019/493), la réunion du Groupe de contact sur l'Afghanistan de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, tenue à Bichkek en avril, a été coprésidée par l'Afghanistan. Les participants ont abordé la question de la coopération avec l'Afghanistan et des progrès accomplis dans le processus de paix, et ont examiné le projet de feuille de route du Groupe de contact pour les activités à venir.

Mon pays a organisé la huitième réunion annuelle des vice-ministres des affaires étrangères des pays d'Asie centrale et de l'Afghanistan en novembre 2018 à Bichkek. La réunion a été organisée par le Ministère des affaires étrangères de mon pays et le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale. Nous sommes heureux que des représentants de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan aient également participé à la réunion au cours de laquelle ont été examinés les efforts conjoints déployés par les États d'Asie centrale et l'Afghanistan pour faire face aux menaces et aux défis dans la région, dans le cadre d'arrangements tant bilatéraux que multilatéraux et de la coopération avec le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale. En outre, les participants ont discuté des possibilités de coopération entre les États d'Asie centrale et l'Afghanistan et de diverses initiatives conjointes qui contribueront au développement économique du pays.

La République kirghize encourage les initiatives consistant à créer un consortium agro-industriel trilatéral entre le Kirghizistan, le Tadjikistan et l'Afghanistan, un centre international de recherche sur l'Afghanistan et une plateforme de coopération régionale dans la ville de Bichkek. Nous sommes également prêts à envisager la possibilité d'accueillir des étudiants afghans dans nos institutions éducatives, grâce à l'appui financier de donateurs étrangers.

Pour terminer, je voudrais signaler que nous appuyons l'engagement pris par tous les pays d'Asie centrale de coopérer à long terme avec l'Afghanistan. Nous sommes prêts à coopérer pleinement avec nos partenaires internationaux afin de régler les problèmes qui se posent à nous.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ouzbékistan.

M. Ibragimov (Ouzbékistan) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, d'avoir organisé ce débat trimestriel sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan. Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, l'Ambassadeur Tadamichi Yamamoto, et M^{me} Samar pour leurs exposés instructifs, ainsi que l'Ambassadrice de l'Afghanistan, M^{me} Raz, pour sa déclaration.

En Ouzbékistan, nous continuons à suivre de près la situation en Afghanistan, car les perspectives de développement stable et durable en Asie centrale sont directement liées à l'instauration d'une paix durable dans ce pays. Depuis toujours, l'Ouzbékistan mène à l'égard de l'Afghanistan une politique fondée sur les principes du respect mutuel, de l'égalité et de la non-ingérence dans les affaires intérieures, et appuie résolument le Gouvernement élu par le peuple afghan. Cela étant posé, notre mobilisation en vue de trouver, à terme, une solution au conflit actuel en Afghanistan et l'entretien de relations de bon voisinage avec cette nation fraternelle comptent parmi les premières priorités de l'Ouzbékistan en matière de politique étrangère. La position de principe défendue par Tachkent découle de sa ferme conviction que le Gouvernement afghan doit être la principale partie à tout processus de paix, qui doit également englober tous les groupes ethniques et l'ensemble des forces politiques du pays. Seul un processus politique dirigé et contrôlé par les Afghans peut conduire à un règlement pacifique du conflit en cours.

Pour sa part, l'Ouzbékistan continue d'aider l'Afghanistan à lancer ce processus de paix. L'année dernière, la partie ouzbèke a rencontré des représentants de la Commission politique des Taliban, basée au Qatar, à Tachkent et à Doha, ce qui constitue un pas concret dans cette direction. Lors de ces réunions, les participants ouzbeks ont souligné l'importance de l'application d'un cessez-le-feu et de sa prorogation pour l'acheminement de l'aide humanitaire et la mise en œuvre de projets économiques de grande envergure dans le pays. Le

mouvement Taliban a salué les efforts déployés par l'Ouzbékistan pour régler la situation en Afghanistan.

Nous devons rappeler que l'Ouzbékistan coordonne étroitement tous ses contacts avec les Taliban et le Gouvernement afghan. Nous menons notamment des consultations préalables avec les autorités afghanes sur nos prochaines réunions avec les Taliban, et nous les informons des résultats obtenus.

L'Ouzbékistan participe activement à divers formats de négociations internationales sur l'Afghanistan, tels que le Processus de Kaboul, le processus de Moscou, le Groupe de contact international, le Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie », le Groupe de contact sur l'Afghanistan de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, et la Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan. Cette participation a pour principal objectif d'appuyer les efforts de la communauté internationale pour trouver une solution viable au conflit afghan.

À cet égard, je voudrais citer le Président de l'Ouzbékistan, S. E. M. Shavkat Mirziyoyev, qui, dans son discours à la conférence de haut niveau sur l'Afghanistan tenue à Tachkent l'année dernière, a déclaré :

« Nous sommes prêts, à n'importe quel stade du processus de paix, à créer toutes les conditions nécessaires pour organiser sur le territoire de l'Ouzbékistan des négociations directes entre le Gouvernement afghan et le mouvement Taliban ».

Cette déclaration montre clairement la ferme volonté de l'Ouzbékistan de faciliter le processus de paix en Afghanistan en créant des conditions propices aux négociations directes entre le Gouvernement et le mouvement Taliban sans aucune condition préalable.

L'Ouzbékistan octroie également une assistance pratique à l'Afghanistan aux fins de la reconstruction de son infrastructure socioéconomique et de ses réseaux de transport en formant du personnel local et en faisant participer le pays à des projets régionaux.

À l'automne, nous prévoyons d'accueillir à Tachkent la prochaine réunion de la Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan, qui sera une autre occasion excellente de débattre de la question du relèvement de l'Afghanistan. Comme l'a dit le Président de l'Ouzbékistan à la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie, qui s'est tenue récemment à Douchanbé, le

règlement de la situation en Afghanistan et la mise en œuvre de grands projets d'infrastructure dans le pays ouvriront de nouvelles perspectives stratégiques pour tout le continent.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer que l'Ouzbékistan poursuivra ses efforts pour appuyer le lancement le plus tôt possible du processus de paix entre le Gouvernement afghan et le mouvement Taliban, qui vise à bâtir un avenir pacifique pour l'ensemble de la population afghane. À cet égard, l'Ouzbékistan demeure déterminé à continuer de coopérer étroitement avec le Gouvernement afghan, l'ONU et les autres parties prenantes pour instaurer la paix tant attendue dans le pays.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Kazakhstan.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Je remercie la présidence koweïtienne d'avoir organisé le présent débat sur la situation en Afghanistan. Je remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, M. Tadamichi Yamamoto, pour les informations détaillées et actualisées qu'il nous a communiquées. Nous nous réjouissons vivement de la présence au Conseil de la Présidente de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, M^{me} Sima Samar, et de la Représentante permanente de l'Afghanistan, l'Ambassadrice Adela Raz, et je tiens à les remercier pour leurs précieuses interventions.

Dans son rapport (S/2019/493), le Secrétaire général fournit de précieux éclairages sur la situation en Afghanistan et en fait une évaluation réaliste, ce à quoi nous souscrivons. Il met également en lumière le travail de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, qui mérite le plein appui de la communauté internationale.

Malgré les mesures sincères et efficaces prises par le Gouvernement afghan et la communauté internationale, les conditions de sécurité dans le pays demeurent fragiles.

Le Kazakhstan est préoccupé par l'augmentation du nombre de victimes civiles résultant d'attaques à grande échelle perpétrées par les forces antigouvernementales et les terroristes, notamment celles commises au moyen d'engins explosifs improvisés et les attentats-suicides à la bombe. Nous jugeons alarmante la détérioration de la situation humanitaire due aux conflits et aux catastrophes naturelles, ce qui

a entraîné une augmentation du nombre de personnes temporairement déplacées. Malheureusement, l'État islamique d'Iraq et du Levant continue de recruter de nouveaux membres, ce qui fait peser une menace sur tous les pays de la région.

Compte tenu de l'élection présidentielle prévue à la fin du mois de septembre, nous estimons qu'il est important de tirer des enseignements du scrutin de l'automne dernier afin de préserver la crédibilité des élections et la légitimité du système politique. Le succès du scrutin aura une incidence profonde sur la dynamique positive future de l'Afghanistan en matière de développement.

Nous saluons les efforts déployés par les parties prenantes pour faire avancer le processus de paix et mener des négociations pertinentes avec les Taliban. Dans le même temps, il est vital d'engager rapidement un dialogue direct entre le Gouvernement afghan et les Taliban.

La situation économique difficile de l'Afghanistan nous préoccupe toutes et tous beaucoup. C'est pourquoi il faut continuer à développer la coopération régionale et renforcer l'intégration économique de l'Afghanistan avec les États voisins pour mettre en œuvre des projets relatifs au développement des infrastructures, au commerce, aux investissements, au transit et au transport. Il va sans dire que ces nombreuses initiatives permettront de créer de nouveaux emplois et contribueront à réduire le recrutement des jeunes par les groupes terroristes.

Nous sommes convaincus qu'il est important de coordonner étroitement les efforts consentis par l'ONU pour favoriser la reconstruction pacifique de l'Afghanistan et fournir une aide humanitaire. Pour nous, il est essentiel que les échanges entre l'Afghanistan et les États d'Asie centrale deviennent un modèle pratique et concret de partenariat, fondé sur des pratiques optimales, en faveur de la paix et du développement durable, dans d'autres régions, ainsi que dans le monde entier.

Nous appelons également les donateurs à accroître leurs contributions à la paix et au développement en Afghanistan et dans la région. À cette fin, le Kazakhstan continue d'œuvrer à la création à Almaty d'un pôle interrégional pour la réalisation des objectifs de développement durable sous l'égide de l'ONU. Ce pôle contribuera à coordonner l'appui apporté aux pays de la région et au-delà afin de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le mois dernier, nous avons ouvert à Almaty la Maison

des organisations internationales, où 16 organismes des Nations Unies sont maintenant réunis sous un seul et même toit. Cela contribue au processus global de réforme de l'ONU sur le terrain, grâce à une coordination et une collaboration régionales et interrégionales étroites, conformément à l'initiative Unité d'action des Nations Unies appliquée à l'échelle du système.

Le Kazakhstan est fermement résolu à donner aux femmes et aux jeunes une place centrale tout au long du cycle de conflit – de la prévention au relèvement, en passant par le règlement et la consolidation de la paix. À cet égard, nous nous félicitons des efforts constants déployés par le Gouvernement pour promouvoir et protéger les droits des femmes et leur participation au processus de paix. La deuxième phase du Plan d'action national en faveur des femmes d'Afghanistan en est le meilleur exemple. Pour sa part, le Kazakhstan continue, avec l'Union européenne et d'autres partenaires, à cofinancer le programme d'éducation à l'intention des citoyens afghans.

Pour terminer, je tiens à promettre que le Kazakhstan continuera d'œuvrer pour aider ce pays frère dans le cadre de toutes les instances de l'ONU, en particulier l'Assemblée générale, ainsi que via les organisations régionales et au niveau bilatéral.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au Chef de la Délégation de l'Union européenne.

M. Vale de Almeida (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne (UE) et de ses 28 États membres. La Turquie, la République de Macédoine du Nord, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie, pays candidats, la Bosnie-Herzégovine, pays membre du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel, ainsi que l'Ukraine et la République de Moldova souscrivent à cette déclaration, dont la version intégrale sera mise à la disposition du Secrétariat.

Je remercie le Secrétaire général et toutes les personnes qui ont présenté un exposé. Je remercie tout particulièrement la Représentante permanente de l'Afghanistan et le Représentant spécial Yamamoto, avec lesquels nous coopérons étroitement, et avec lesquels nous avons la ferme intention de continuer à collaborer très étroitement, de même qu'avec le Secrétaire général.

L'Union européenne félicite l'ONU, et en tout premier lieu la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), des efforts importants

et constants qu'elle déploie tant à Kaboul qu'au plan international pour accompagner l'Afghanistan sur la voie d'une sécurité et d'une prospérité accrues et pour l'aider à mettre en œuvre les engagements pris à la Conférence ministérielle sur l'Afghanistan de novembre 2018. Nous renouvelons notre plein appui à ces efforts et nous engageons à renforcer la coopération UE-ONU en Afghanistan, et ailleurs.

Le premier semestre de cette année a été important pour les relations bilatérales UE-Afghanistan : la Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M^{me} Federica Mogherini, s'est rendue à Kaboul en mars, et l'UE a tenu plusieurs réunions bilatérales dans le cadre de l'accord de coopération UE-Afghanistan sur le partenariat et le développement. Tout au long de ces discussions, le dossier de la paix a occupé une place prééminente, l'Union s'attachant à déterminer comment elle pourrait aider le processus de paix à se concrétiser réellement. L'Envoyé spécial de l'UE pour l'Afghanistan, M. Roland Kobia, s'est fréquemment rendu à Kaboul et dans la région pour soutenir le processus de paix. L'UE est fermement convaincue que tous les partenaires internationaux doivent intensifier leurs efforts et leur coordination dans les semaines et les mois à venir, afin de tirer parti de l'actuelle dynamique en faveur de la paix.

Le 8 avril, le Conseil des affaires étrangères de l'UE a discuté de l'Afghanistan et a adopté d'importantes conclusions réaffirmant notre volonté de jouer un rôle actif dans le processus de paix en Afghanistan et présentant dans le détail la position et les attentes de l'Union sur ce processus. À cette occasion, nos 28 Ministres des affaires étrangères ont entériné l'offre faite par Federica Mogherini à la Conférence ministérielle de Genève de 2018, à savoir, premièrement, d'aider le Gouvernement à rendre le processus de paix plus inclusif; deuxièmement, d'appuyer les réformes d'après-conflit, notamment la réforme du secteur de la sécurité; troisièmement, d'aider la réintégration des ex-combattants; quatrièmement, de deviser un possible rôle pour l'UE en tant que garante du processus de paix; et, cinquièmement, d'appuyer les efforts visant à promouvoir les infrastructures et le commerce transfrontaliers, ainsi que la connectivité régionale.

C'est dans ce cadre que l'UE entretient le dialogue avec le Gouvernement afghan et ses partenaires internationaux. L'UE est fermement convaincue qu'un accord de paix futur, quel qu'il soit, devra préserver les acquis politiques, économiques et sociaux des

18 dernières années, en particulier s'agissant des droits des femmes, des enfants et des minorités. Il faut également s'efforcer de continuer à consolider ces réalisations.

Nous appuyons et apprécions les efforts déployés actuellement par tous les acteurs internationaux et régionaux, en particulier par le Représentant spécial des États-Unis, M. Khalilzad, pour ramener les parties en conflit à la table des négociations. Le dialogue entre le Gouvernement et les Taliban, une priorité, doit commencer dès que possible. Les négociations en cours entre les Taliban et les États-Unis doivent être intégrées aux consultations interafghanes. La paix ne peut être durable que si elle est modelée et acceptée par tous les Afghans, y compris les femmes et les minorités, et ancrée dans les communautés de tout l'Afghanistan.

Un règlement durable exige des compromis dans tous les camps, notamment sur la manière de préparer et d'entamer un dialogue. L'UE est prête à faciliter le processus de consultation et le dialogue qui contribueront à l'ouverture en faisant participer la société civile afghane, dont les groupes de femmes et de jeunes.

L'UE est favorable à une participation active des femmes, conformément à la résolution 1325 (2000). Ouverture signifie qu'il faut s'attaquer dès le départ à des questions difficiles mais nécessaires liées au processus de paix. La gestion des griefs et la justice ne doivent pas être négligées, mais doivent être traitées au moment idoine.

Un accord de paix n'est pas la paix en soi. La paix prendra du temps. La phase de mise en œuvre de l'accord de paix sera la clef d'une paix durable. L'UE se tient prête à rester engagée à long terme en Afghanistan, une fois qu'un accord de paix aura été signé. Si l'on s'attend à ce que l'UE fournisse un appui substantiel en termes financiers, politiques, diplomatiques ou de développement après la conclusion d'un accord de paix, alors l'UE doit être associée à toutes les étapes du processus de paix.

Il demeure nécessaire de faire en sorte que le processus de paix, y compris les négociations interafghanes, soit davantage pris en main et dirigé par les Afghans eux-mêmes. La *loya jirga* consultative récente pourrait être considérée comme contribuant utilement à la réalisation de cet objectif, surtout si des consultations supplémentaires sont étendues à d'autres parties prenantes et entérinées par des acteurs majeurs

du monde politique et de la société civile. Ces formats interafghans doivent pouvoir contribuer au premier volet des négociations régionales en cours.

Nous appelons la classe politique afghane – dans le Gouvernement comme dans l'opposition – à donner la priorité à la paix et à continuer de prendre une part constructive pour assurer les besoins du processus de paix. Nous exhortons vivement les acteurs politiques afghans à ne pas laisser leurs divergences sur d'autres éléments les diviser sur la question centrale de la paix. Dans l'intérêt d'une paix durable, toutes les parties prenantes politiques en Afghanistan doivent faire tout leur possible pour parvenir à l'unité des efforts en cours pour mettre fin au conflit. En particulier, les élections et la paix doivent rester deux processus distincts.

Malgré les efforts en cours pour lancer un processus de paix, le conflit en Afghanistan se poursuit et l'insécurité a répercussions sur la vie du peuple afghan. Au cours du mois écoulé, nous avons assisté à une nette augmentation des attaques terroristes à Kaboul et dans d'autres régions du pays. Le nombre de déplacés est en hausse, les besoins humanitaires augmentent, et on recense 6,3 millions de personnes ayant besoin d'aide.

L'Union européenne demeure profondément préoccupée par le nombre élevé de victimes civiles dues au conflit. D'après les conclusions de la MANUA, un tiers des victimes étaient des enfants, une situation déplorable qui illustre la nécessité cruciale de protéger les civils. Dans ce contexte, nous appelons une nouvelle fois toutes les parties à protéger la population civile, en particulier les femmes et les enfants. Les violences liées au conflit ne doivent pas détruire les maisons, les moyens de subsistance et les biens civils de toute une génération, d'autant que cela pousse les familles au déplacement et limite l'accès à l'éducation, à la santé et à d'autres services.

J'ai mentionné tout à l'heure les réunions bilatérales que l'UE a récemment tenues à Kaboul. Nous avons eu des discussions exhaustives sur de nombreux sujets, mais je voudrais souligner l'issue des discussions sur les droits de la personne et la bonne gouvernance, domaines qui revêtent un intérêt particulier pour l'Union européenne. La nécessité d'appliquer correctement la législation en vigueur sur les droits de la personne et la démocratie a été largement reconnue au cours de ces débats. Ce n'est qu'ainsi que les citoyens afghans pourront profiter pleinement des avantages d'un système démocratique. En outre, dans le cadre des efforts de paix, il a été convenu qu'il importait

de préserver l'ordre constitutionnel de l'Afghanistan, de garantir la protection des droits de la personne et de garantir la participation des femmes à toutes les étapes des négociations et du processus de paix. Nous avons pris note des résultats du forum consultatif du Consensus national des femmes pour la paix. Il convient de mettre en place une enceinte efficace et crédible pour permettre aux femmes de s'exprimer d'une seule voix dans le cadre du processus de paix à venir et pour garantir leur participation.

Promouvoir l'état de droit et mettre fin à l'impunité en ce qui concerne la corruption seront également des éléments essentiels d'un avenir placé sous le signe d'une paix pérenne. L'Union européenne compte organiser prochainement la cinquième conférence sur la lutte contre la corruption à Kaboul, en vue de mener un débat réaliste sur ce qui a été accompli dans ce domaine et sur les mesures concrètes qui s'imposent pour mettre pleinement en œuvre la stratégie nationale de lutte contre la corruption et les lois y afférentes.

Nos discussions récentes ont également porté sur les migrations et les déplacements forcés. L'Action conjointe pour le futur sur les questions migratoires Union européenne-Afghanistan est mise en œuvre efficacement. Dans le même temps, les dimensions locales et régionales des migrations figurent en bonne place dans le programme de l'Union européenne. La réintégration durable des personnes déplacées et des réfugiés afghans en provenance des pays voisins, notamment de la Turquie ces derniers temps, demeure un défi de taille pour l'Afghanistan. L'Union européenne continuera à renforcer son appui dans ce domaine. Une réintégration durable est également importante dans le contexte des efforts de paix à venir, qui bénéficieront de tous les enseignements tirés d'une réintégration réussie.

La quête de la paix ne doit pas se faire au détriment du développement démocratique de l'Afghanistan. On ne peut instaurer durablement la paix que dans un environnement démocratique et prospère. Dans ce contexte, la tenue d'une élection présidentielle juste et transparente en temps voulu, c'est-à-dire le 28 septembre, est essentielle pour renforcer la légitimité des institutions de l'État, ainsi que le développement démocratique et la stabilité politique de l'Afghanistan. Les autorités afghanes ont l'obligation de garantir l'égalité des chances. Tous les candidats doivent participer aux élections en toute bonne foi. L'Union européenne estime qu'il n'y a pas d'autre option que de veiller à la tenue d'une élection présidentielle crédible en septembre. Les Afghans doivent aborder la question des élections comme s'il n'y avait pas de processus de

paix et aborder le processus de paix comme s'il n'y avait pas d'élections.

L'Union européenne continue de coordonner son action avec les parties prenantes afghanes et la communauté internationale, en apportant son appui – plus de 18 millions d'euros – pour résoudre certaines des difficultés techniques qui se sont posées lors des élections législatives en octobre 2018. Nous sommes un partenaire important de développement de l'Afghanistan et notre coopération pour le développement s'inscrit dans le cadre des priorités définies et présentées officiellement par le Gouvernement afghan.

L'Union européenne va maintenir son engagement ferme en faveur de l'aide budgétaire, en fonction des progrès concrets accomplis par l'Afghanistan en ce qui concerne la mise en œuvre de ses politiques. Nous avons lancé les travaux concernant le prochain cycle de nos programmes relatifs à l'Afghanistan, qui couvrira la période 2021 à 2027, et les priorités potentielles dans le cadre d'un accord de paix. Dans ce contexte, l'Union européenne tient à remercier une fois de plus l'ONU de son excellente coopération dans le cadre de la préparation de la conférence de Genève en novembre 2018 et de ses efforts en matière de coordination de l'action des donateurs.

Pour terminer, l'Union européenne estime que les mois à venir seront d'une importance cruciale pour le succès du processus de paix, mais que toute négociation et tout accord de paix ne seront viables et acceptés par la population que s'ils appuient et préservent les valeurs et les réalisations de ces 20 dernières années. La démocratisation de l'Afghanistan doit se poursuivre, de même que les efforts visant à renforcer la protection des droits de tous les Afghans et à préserver les institutions démocratiques du pays.

C'est dans cet esprit que l'Union européenne compte intensifier ses efforts et son appui en faveur de la paix, en coordination et en coopération avec l'Afghanistan et l'ONU, ainsi qu'avec ses partenaires régionaux et internationaux.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Takht Ravanchi (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance. Nous remercions également M. Yamamoto et M^{me} Samar, ainsi que l'Ambassadrice Raz, de leur contribution précieuse aux travaux du Conseil sur la situation en Afghanistan.

Dans sa quête de paix, de stabilité et de prospérité, l'Afghanistan traverse actuellement une période critique. Las des années d'invasion, d'occupation et de présence militaire étrangère, ainsi que d'un cercle vicieux de terreur, d'insécurité et d'instabilité, les Afghans, toutes classes sociales confondues, réclament la paix. Cet appel n'a jamais été aussi fort qu'aujourd'hui. La paix est actuellement la revendication principale, la plus sérieuse et la plus forte de tous les Afghans. Cet appel doit être entendu et cette exigence doit se concrétiser. Cela est impératif pour l'Afghanistan lui-même ainsi que pour la paix et la sécurité régionales et internationales.

Pour être durable, la paix doit être établie par les Afghans et pour les Afghans. Cela signifie que cette paix ne doit pas leur être dictée et que les préoccupations véritables et les intérêts réels de tous les Afghans doivent être dûment pris en compte. À cet égard, les acteurs régionaux et internationaux sont seulement censés appuyer la réalisation de l'aspiration de longue date de ce grand pays à la paix. Pour ce faire, il faut faciliter un processus de paix dirigé, pris en main et contrôlé par les Afghans, car le droit de déterminer l'avenir de l'Afghanistan appartient exclusivement aux Afghans eux-mêmes.

Dans ce contexte, et en soulignant la nécessité de consolider davantage les fondements de la démocratie et de l'état de droit, nous nous félicitons de la convocation récente d'une *loya jirga* consultative pour la paix. En réaffirmant son attachement aux principes islamiques et aux valeurs nationales, ainsi qu'à la sauvegarde de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale, la *loya jirga* a souligné que les efforts visant à instaurer et à renforcer la paix en Afghanistan devaient préserver l'intégrité du système de la République islamique et de la Constitution actuelle, ainsi que les autres réalisations qui sont le fruit de longues années de sacrifices et de lutte du peuple afghan.

Malheureusement, les États-Unis, au lieu de reconnaître le rôle positif que joue l'Iran dans le maintien de la paix et de la stabilité en Afghanistan, l'accusent de fomenter l'insécurité dans ce pays. Ces accusations non fondées ne visent qu'à détourner l'attention de l'échec de la politique des États-Unis en Afghanistan au cours des 18 dernières années.

La République islamique d'Iran, qui a toujours appuyé la réalisation des aspirations du peuple afghan, est prête, en étroite coopération et coordination avec le Gouvernement afghan, à appuyer et à faciliter pleinement et véritablement le processus de paix afin d'instaurer et de consolider une paix inclusive, juste et pérenne dans ce pays voisin.

S'il est vrai qu'au niveau national, on réclame haut et fort le retrait responsable et assorti d'un calendrier précis de toutes les forces étrangères, ce processus doit aller de pair avec des efforts visant à préserver et à renforcer les institutions et les forces de défense et de sécurité afghanes. Cela est essentiel, compte tenu des problèmes de sécurité qui se posent actuellement dans le pays, notamment ceux qui découlent de la présence et des activités criminelles de groupes terroristes dangereux, comme Daech, qui a bénéficié d'un appui pour transférer ses éléments de la Syrie et de l'Iraq en Afghanistan. Non seulement Daech déstabilise l'Afghanistan, mais représente également une menace grave pour certains pays d'Asie centrale.

Par ailleurs, il convient de renforcer les forces de défense et de sécurité afghanes pour faire face à un autre défi de taille auquel le pays est confronté, à savoir la culture du pavot à opium et le trafic de stupéfiants, dont les incidences négatives sur le plan socioéconomiques et de la sécurité détruisent le tissu social non seulement de l'Afghanistan, mais aussi celui des pays voisins. Cela alimente également les activités terroristes et d'autres activités criminelles.

En outre, de bonnes conditions socioéconomiques peuvent contribuer grandement à la préservation et à la consolidation de la paix et de la stabilité. Par conséquent, il faut également accorder l'attention voulue au développement de l'économie afghane, ce qui exige un appui régional et international ferme et soutenu. En plus de promouvoir la paix et la tranquillité, il faut aussi créer des conditions socioéconomiques propices à la reconstruction du pays et au retour des réfugiés et des personnes déplacées.

L'Iran, pour sa part, a accueilli 3 millions de réfugiés afghans et lutte contre le trafic des stupéfiants, destinés principalement à l'Europe, sans aucun appui international digne de ce nom. Il est grand temps que la communauté internationale assume ses responsabilités et apporte son appui à l'Afghanistan à cet égard.

La République islamique d'Iran est en train de développer ses relations commerciales et économiques avec l'Afghanistan, notamment en mettant à disposition ses installations portuaires, et est déterminée à continuer d'appuyer ce peuple frère et le Gouvernement afghan dans tous les domaines, dans leur quête de la paix et de la prospérité, qu'ils méritent.

La séance est levée à 18 h 50.